

LES QUARTIERS CULTURELS

Document d'orientation présenté
devant la Commission sur la culture,
le patrimoine et les sports

Direction de la culture et du patrimoine
SEPTEMBRE 2011



TABLE DES MATIÈRES

MOT de la responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine	4
1. INTRODUCTION	6
1.1 Un contexte favorable	7
1.2 La démarche	7
1.3 Les perspectives	8
2. CADRE POLITICO-ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE MONTRÉAL	10
2.1 Présentation générale	11
2.2 Les instances décisionnelles et les compétences locales	11
2.3 Le partage des compétences locales et les Quartiers culturels	12
3. HISTORIQUE DU PROJET	14
3.1 Les pôles culturels	15
3.2 Du concept de pôle culturel au quartier culturel	15
4. DÉMARCHE D'ÉTUDE	18
4.1 Le concept de quartier culturel : de la théorie à la pratique	19
4.2 Les politiques publiques	23
4.3 Le repérage des quartiers culturels	30
4.4 Le concept de quartier culturel version Montréal	35
4.5 Le constat des attentes et besoins	35
5. PISTES DE RÉFLEXION	38
5.1 L'action culturelle locale	39
5.2 La promotion et l'animation	39
5.3 L'aménagement et le transport	41
5.4 Les immobilisations	43
5.5 La gestion et la coordination	44
6. CONCLUSION	46
7. BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES	48
Bibliographie	49
Annexes	50

MOT DE

**LA RESPONSABLE
DE LA CULTURE,
DU PATRIMOINE,
DU DESIGN ET DE
LA CONDITION
FÉMININE**

Depuis novembre 2001, et encore plus clairement à la suite du *Sommet de Montréal*, en juin 2002, notre Administration s'est donné des instruments pour faire de la culture une composante stratégique du développement de Montréal, et ce, sur l'ensemble du territoire.

Ces instruments sont, pour en nommer quelques-uns, la *Politique de développement culturel*; la *Politique du patrimoine*; le *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle*; le *Diagnostic sur le Réseau des bibliothèques publiques de Montréal*; *Montréal, ville UNESCO de design*; le *Diagnostic sur le réseau Accès culture* et son *Plan d'action 2010-2014*; et le *Cadre d'intervention en art public*.

À l'approche des inaugurations, à l'automne, de la salle de concert l'Adresse symphonique et du pavillon Claire et Marc Bourgie du Musée des beaux-arts de Montréal, événements que nous célébrerons avec bonheur, le moment nous apparaît bien choisi...

- pour rappeler qu'une métropole culturelle ne peut mériter ce titre qu'en portant une grande attention à la fois à son centre-ville et à ses quartiers;
- pour vous présenter notre document d'orientation sur les Quartiers culturels!

La production de ce document, fruit d'un travail en profondeur de réflexion et de consultation, s'est échelonnée sur deux années. Nous le rendons maintenant public pour enfin le partager avec vous, mais par-dessus tout pour enrichir et stimuler les idées des citoyens et des organismes qui se préoccupent de la qualité du développement de nos arrondissements et, plus précisément, de nos quartiers.

Loin de vouloir définir un modèle unique, nous avons plutôt pour objectif de susciter des réflexions qui favoriseront la mise en valeur culturelle de nos quartiers. Cette mise en valeur tiendra compte, d'une part, de l'histoire des quartiers, de leur patrimoine et de leurs caractéristiques particulières et, d'autre part, de la vision qui les porte et des projets qui les inspirent. En témoignent la quantité et la variété des pistes de réflexion que vous trouverez dans ce document et qui ne prétendent en rien avoir fait le tour de la question!

Je vous encourage vivement à vous saisir de cette occasion que représentent les sessions de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports pour amorcer ou poursuivre votre réflexion sur la question et, surtout, pour la partager avec nous. C'est Montréal et sa population qui en sortiront gagnantes!



Helen Fotopulos

Membre du comité exécutif, responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine



Loin de vouloir définir un modèle unique, nous avons plutôt pour objectif de susciter des réflexions qui favoriseront la mise en valeur culturelle de nos quartiers.

INTRODUCTION



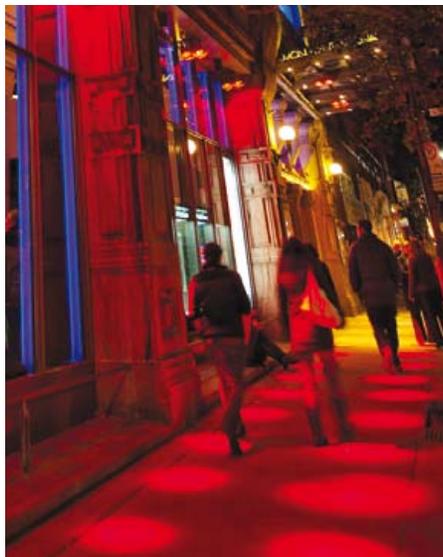
UN CONTEXTE FAVORABLE

Avec le développement du Quartier des spectacles – qui s’ajoute à la mise en valeur du Vieux-Montréal – l’élaboration d’un nouveau plan de développement urbain à Montréal, l’adoption prochaine d’un Agenda 21 de la culture par le gouvernement du Québec, et la consolidation d’un réseau de villes créatives à travers le monde, l’heure est aux approches intégrées de développement « glocal¹ ».

Ayant comme objectif général d’enrichir la qualité culturelle du cadre de vie des Montréalais, et ce, sur l’ensemble du territoire de la ville, le projet des Quartiers culturels s’inscrit dans cette mouvance axée sur la planification urbaine intégrée² et propulse le développement culturel vers de nouveaux horizons.

Le projet, d’abord développé en 2005 sous le nom de pôles culturels, a suivi une évolution lui permettant de décloisonner son approche du développement des arts et de la culture afin que celle-ci devienne plus inclusive, rassembleuse et décentralisée.

Tout en valorisant les fonctions *classiques* des arts et de la culture (formation, création, production, diffusion et conservation), **le projet des Quartiers culturels intègre des éléments liés à la diversité de sa population, à la nature, au style de vie de ses résidents, au patrimoine matériel et immatériel, aux espaces publics, aux lieux de socialisation, aux commerces, à l’apprentissage, à la science, et ce, en faisant appel à une pluralité d’intervenants locaux de différentes sphères d’activités.** Les quartiers culturels deviennent ainsi des espaces culturels urbains uniques, aux multiples facettes.



LA DÉMARCHE

Les objectifs du projet des Quartiers culturels se retrouvent dans l’engagement 30 de la *Politique de développement culturel de la Ville de Montréal*: «[...] **enrichir les expériences en matière d’art, de culture et de patrimoine vécues par les Montréalais non seulement au centre-ville, mais tout au cours de la découverte de leur ville, et renforcer l’attrait de Montréal comme métropole culturelle dans le respect de la personnalité et du cadre de vie des secteurs urbains ciblés³.** ».

Ce document, héritier direct de la *Politique* et du *Plan d’action* issu du *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle*, a pour but d’analyser l’opportunité et la faisabilité de la consolidation et du développement de quartiers culturels à Montréal.

Enrichir les expériences en matière d’art, de culture et de patrimoine vécues par les Montréalais non seulement au centre-ville, mais tout au cours de la découverte de leur ville, et renforcer l’attrait de Montréal comme métropole culturelle.

1 Formé de la fusion de « global » et « local », « glocal » et « glocalisation » sont le résultat, selon plusieurs théoriciens, de l’impact d’Internet sur la globalisation.

2 Le développement urbain intégré signifie la mise en œuvre d’approches qui tiennent compte de la globalité des milieux et des situations.

3 Ville de Montréal (2005). *Politique de développement culturel 2005-2015*, p. 62 : ville.montreal.qc.ca/culture

La démarche d'étude, menant aux pistes de réflexion, suit les étapes suivantes :

1. Rappeler brièvement le contexte politico-administratif dans lequel le projet des Quartiers culturels évolue ;
2. Actualiser le concept de quartier culturel en se référant à la littérature existante et à certaines expériences d'ici et d'ailleurs ;
3. Analyser les politiques et stratégies de la Ville en lien avec le projet des Quartiers culturels ;
4. Procéder à un repérage des quartiers culturels « existants » et « envisagés »⁴, à partir des réalités locales observables ;
5. Préciser le concept de quartier culturel pour Montréal ;
6. Faire un constat des besoins et attentes exprimés par les arrondissements et les partenaires de la société civile.

Au terme de cette étape vient le moment, par l'entremise des travaux de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports, de présenter le résultat de la démarche d'étude, de manière à en partager le contenu et à enrichir la réflexion.

C'est pourquoi nous avons identifié plus d'une trentaine de pistes de réflexion sur les moyens jugés nécessaires pour faciliter la consolidation et le développement de quartiers culturels. Ces pistes de réflexion concernent les aspects suivants : l'action culturelle locale ; la promotion et l'animation ; l'aménagement et le transport ; les immobilisations ; et enfin, la gestion et la coordination des futurs quartiers culturels.

LES PERSPECTIVES

Où tout cela nous mènera-t-il ? Tout d'abord, vers une appropriation de plus en plus grande, par un nombre croissant d'intervenants locaux, de ce projet des Quartiers culturels, appropriation qui donne à tous le goût de poursuivre l'objectif de démocratisation de la culture, qui est l'essence même du mandat culturel municipal.

À court terme, nous proposons deux cibles très concrètes :

- Comme ce projet est issu du *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle*, nous proposons de présenter son degré d'avancement lors de la réunion de mi-parcours qui se tiendra au cours de l'automne 2012 ;
- Les travaux menant à l'adoption, en 2013, du nouveau *Plan de développement urbain de Montréal* pourront largement bénéficier de cette démarche de réflexion et d'action sur les quartiers culturels.

En conclusion, le fil conducteur de cette démarche se résume ainsi : **mieux faire connaître et apprécier aux Montréalais et à ses visiteurs les richesses culturelles de la ville et de ses quartiers.**



Mieux faire connaître et apprécier aux Montréalais et à ses visiteurs les richesses culturelles de la ville et de ses quartiers.

⁴ Nous avons mis les mots « existants » et « envisagés » entre guillemets en raison de notre difficulté à dénommer de façon plus exacte l'état des quartiers qu'ils désignent. Les deux termes sont présentés à la section 4.3, Le repérage des quartiers culturels, du présent document.





**CADRE POLITICO-
ADMINISTRATIF
DE LA VILLE
DE MONTRÉAL**



2.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la Ville de Montréal est constituée de 19 arrondissements. Ces arrondissements présentent des compositions variées et de nombreuses disparités géographiques, historiques, démographiques, socioéconomiques et culturelles.

L'organisation municipale sur l'île de Montréal est complexe et reflète la diversité des réalités territoriales qui la forment. Les compétences sont partagées entre le conseil municipal, les conseils d'arrondissement et le conseil d'agglomération, qui inclut les villes liées de l'île. Il nous apparaît pertinent d'expliquer un peu plus en détail les pouvoirs et compétences locales des deux premières entités afin qu'on comprenne le cheminement du projet des Quartiers culturels dans l'appareil municipal. Le conseil d'agglomération n'est cité qu'à titre indicatif puisque, à ce stade-ci, il n'exerce pas d'impact direct sur le projet.

2.2 LES INSTANCES DÉCISIONNELLES ET LES COMPÉTENCES LOCALES

2.2.1 LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est la principale instance décisionnelle de la Ville de Montréal. Il est constitué du maire de Montréal et de 64 conseillers municipaux, dont 19 sont des maires d'arrondissement. La Charte de la Ville de Montréal (Loi sur les cités et villes)⁵ accorde des compétences particulières au conseil municipal dans certains domaines dont :

- l'aménagement et l'urbanisme ;
- la promotion économique et le développement communautaire, culturel, économique, social, environnemental et du transport ;
- la récupération et le recyclage des matières résiduelles ;
- la culture, les loisirs et les parcs ;
- le logement social ;
- le réseau artériel ;
- l'assainissement des eaux ;
- la police et les pompiers ;
- le dépannage et le remorquage des véhicules ;
- la cour municipale.

Le conseil municipal exerce ses compétences sur certains parcs et équipements culturels, sportifs et de loisirs. Les parcs notamment concernés : Mont-Royal, Jean-Drapeau, Maisonneuve, Jarry et La Fontaine. Dans la liste des équipements culturels figurent le Centre d'histoire de Montréal, le Musée d'archéologie et d'histoire Pointe-à-Callière, le Musée de Lachine, l'Espace pour la vie (Jardin botanique, Insectarium, Biodôme et futur Planétarium).

5 Pour consulter la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) : www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_19/C19.html



Dans le domaine de la culture, des loisirs et des parcs, les services centraux de la municipalité ont pour rôle d'élaborer une vision commune pour la Ville de Montréal. C'est donc en fonction de cette compétence que la Direction de la culture et du patrimoine a pour mandat d'accompagner les arrondissements qui souhaitent consolider et développer des quartiers culturels.

2.2.2 LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Le conseil d'arrondissement est composé du maire ou de la mairesse d'arrondissement et d'au moins cinq autres conseillers municipaux. Les compétences des arrondissements, de portée locale, sont liées à des services de proximité. Nous avons relevé quelques-uns des champs d'intervention qui figurent dans le Budget 2011 de la Ville de Montréal⁶ :

- l'urbanisme ;
- la réglementation en matière de construction, de nuisance et de salubrité ;
- la gestion des rues locales et artérielles ;
- les équipements locaux de sport ou de loisir ;
- les bibliothèques locales ;
- les parcs locaux ;
- le développement économique local, communautaire, culturel et social ;
- le patrimoine.

6 Budget 2011: ville.montreal.qc.ca

Sur le plan culturel, la Charte de la Ville de Montréal stipule que « le conseil d'arrondissement exerce les compétences de la Ville à l'égard des parcs et des équipements culturels, de sports ou de loisirs situés dans l'arrondissement⁷ » (sauf ceux administrés par les services centraux). Notons aussi que le conseil d'arrondissement peut formuler des avis et faire des recommandations au conseil municipal sur le budget, l'établissement des priorités budgétaires, la préparation ou la modification du plan d'urbanisme, les modifications aux règlements d'urbanisme ou tout autre sujet qu'il juge opportun de lui soumettre⁸. La section suivante illustre l'importance des compétences d'arrondissement en regard du projet des Quartiers culturels.



Par des programmes d'aide financière ou d'autres incitatifs financiers, la Direction de la culture et du patrimoine peut soutenir les arrondissements dans le développement de certains projets.

2.3 LE PARTAGE DES COMPÉTENCES LOCALES ET LES QUARTIERS CULTURELS

Comme expliqué précédemment, la culture, considérée comme service de proximité, est une compétence d'arrondissement. Le mandat de la Direction de la culture et du patrimoine consiste à planifier et à susciter des actions concertées en fonction des orientations qu'elle s'est données. Ces orientations sont inscrites dans la *Politique de développement culturel* qui a été adoptée par le conseil municipal en 2005, à la suite d'une démarche de concertation avec les arrondissements et d'une consultation publique.

Par des programmes d'aide financière ou d'autres incitatifs financiers, la Direction de la culture et du patrimoine peut soutenir les arrondissements dans le développement de certains projets. Par exemple, en ce qui concerne les bibliothèques de la Ville de Montréal, les arrondissements peuvent développer des projets dans le cadre du *Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques publiques* (RAC). L'*Entente sur le développement culturel de Montréal*, financée conjointement par la Ville de Montréal et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (Entente MCCCC-Ville), rend accessibles aux arrondissements d'autres outils tels que les programmes de médiation culturelle, le Forum des équipements culturels, le Fonds du patrimoine culturel québécois.

C'est dans ce contexte de compétences partagées que s'inscrit le projet des Quartiers culturels. L'administration centrale et les arrondissements doivent être des partenaires dans le développement de quartiers culturels puisque les questions relatives à ce projet, telles la diffusion municipale, l'implantation d'œuvres d'art public, la mise en valeur du patrimoine, l'offre de bibliothèques ou la pratique artistique amateur, sont toutes reliées à des domaines dont la compétence relève des arrondissements. Par leur expertise spécifique et les programmes de soutien financier, la Direction de la culture et du patrimoine et les autres services centraux ont pour rôle d'accompagner les arrondissements dans le développement des quartiers culturels.

Notons aussi que les arrondissements exercent des compétences dans plusieurs autres domaines qui sont partie intégrante des quartiers culturels: le développement économique, le développement communautaire, l'urbanisme et la réglementation qui en découle. Ces deux dernières, l'urbanisme et la réglementation, sont particulièrement importantes dans la mise en oeuvre du projet des Quartiers culturels.

7 Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) : www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_19/C19.html

8 Ibid.



B



HISTORIQUE DU PROJET

Même si elle était déjà dans l'air depuis le milieu des années 1980 sous le vocable de *parcours culturels*, c'est plus récemment, au début du siècle nouveau, que cette idée réapparaît sous la forme des *pôles culturels*. Nous ferons ici un bref survol du projet des pôles culturels qui évoluera vers celui des Quartiers culturels, lequel projet suscite un intérêt croissant, d'une part en raison de ses caractères mobilisateur et intégrateur des spécificités locales et, d'autre part, parce qu'il permet de saisir le développement culturel de Montréal dans sa globalité.

3.1 LES PÔLES CULTURELS

En 2002, à la suite du *Sommet de Montréal*, la Ville mettait sur pied 19 chantiers qui allaient travailler à des projets prioritaires pour l'avenir de Montréal. L'axe 1, *Montréal métropole de création, d'innovation, ouverte sur le monde*, proposait comme priorité, au chapitre des projets liés au développement de la culture, du savoir et de l'innovation, le développement de pôles culturels sur l'ensemble du territoire montréalais. Un groupe de travail était formé dans le but de mener une première réflexion sur la notion de pôle culturel et sa qualification. Ce groupe devait aussi identifier, de concert avec les arrondissements, des équipements et activités culturels moteurs sur le territoire.

En 2004, la Ville confiait à la firme Daniel Arbour & Associés (DAA) le mandat de l'accompagner dans cette réflexion. L'année suivante, les consultants de DAA remettaient un rapport d'étude à la Ville qui proposait une définition de la notion de pôle culturel, le repérage des pôles existants (par l'entremise d'un questionnaire envoyé aux arrondissements) et une stratégie d'intervention pour la Ville. Au terme de l'étude de DAA, le pôle culturel était défini comme étant soit « un pôle d'accès à la culture, un pôle de création et de vie culturelle, ou un pôle qui affirme le positionnement de Montréal dans le domaine culturel⁹ ». Les questionnaires remplis par les arrondissements avaient permis d'identifier 53 pôles culturels selon cette typologie. L'étude concluait que :

«[...] la notion de pôle est applicable seulement si elle génère une dynamique de développement, si elle permet d'identifier le territoire, d'en préciser les limites, de lui donner sa personnalité et une identité, et cela indépendamment du nombre ou de la densité des équipements, des lieux, des activités¹⁰ ».

Nous verrons que cette définition a donné lieu à plusieurs interprétations ne permettant pas l'émergence d'une vision commune du concept de pôle culturel à Montréal.

En 2005, la Ville adoptait la *Politique de développement culturel Montréal, métropole culturelle*. L'engagement 30 de cette politique concernait le développement de pôles culturels et reprenait des pistes de réflexion de DAA :

« Avec comme objectif d'enrichir les expériences en matière d'art, de culture et de patrimoine vécues par les Montréalais au cours de la découverte de leur ville et de

renforcer l'attrait de Montréal comme métropole culturelle, la Ville mettra en œuvre un plan d'intervention stratégique sur les pôles culturels, qui proposera les moyens de mettre en valeur les pôles existants, ainsi qu'un programme de développement de nouveaux pôles, en concertation avec chacun des arrondissements et des partenaires concernés¹¹ ».

La *Politique de développement culturel* reconnaît alors le Quartier des spectacles comme étant le plus important pôle culturel de Montréal. Il « constitue à la fois un pôle d'accès à la culture, un pôle de création et de vie culturelle et un pôle qui affirme le positionnement de Montréal dans le domaine culturel¹² ».

Lors du *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle*, plusieurs intervenants du milieu culturel se sont prononcés en faveur d'une métropole culturelle pour tous, c'est-à-dire une métropole qui investit pour soutenir le développement des arts et de la culture sur l'ensemble de son territoire. Plusieurs organismes, notamment du domaine de l'économie sociale, se sont regroupés pour former la Coalition pour des quartiers culturels à Montréal en demandant à la Ville des mesures pour soutenir les ateliers d'artistes et davantage de projets en médiation culturelle.

Dans la troisième orientation du *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle*, qui vise à enrichir la qualité culturelle du cadre de vie, on trouve au point 3.7 l'objectif suivant : « [...] soutenir le développement de pôles culturels sur l'ensemble du territoire montréalais¹³ ». La démarche proposée est de : « [...] mettre au point une stratégie, en collaboration avec les arrondissements et les villes de l'agglomération, en vue de la mise en œuvre d'un plan d'intervention et de mise en réseau des pôles culturels¹⁴ ».

3.2 DU CONCEPT DE PÔLE CULTUREL AU QUARTIER CULTUREL

L'étude de Daniel Arbour & Associés avait permis de pousser plus loin la réflexion sur l'importance de la planification et de la consolidation du développement culturel sur l'ensemble de la Ville de Montréal, et de la mise en réseau des acteurs du développement culturel. Cette étude démontrait aussi l'ouverture et la volonté de la Ville de lier la culture à de nouvelles préoccupations telles que l'aménagement du territoire, l'environnement, le développement économique et le développement durable.

Au terme de cette étude, la notion de pôle culturel est demeurée pour plusieurs nébuleuse. Ainsi, pour certains arrondissements consultés, un pôle culturel pouvait représenter l'ensemble de leur territoire, alors que pour d'autres, il concernait un équipement culturel délimité telle une salle de spectacles. Pour d'autres encore, un regroupement d'équipements culturels constituait un pôle culturel. Par ailleurs, la notion de pôle culturel se limitait souvent aux strictes fonctions de création, de

9 Daniel Arbour & Associés et Ville de Montréal (2005). *Rapport d'étude sur les pôles culturels*, p. 13.

10 *Ibid.*, p.14

11 Ville de Montréal (2005). *Politique de développement culturel 2005-2015*, p. 63.

12 *Ibid.*

13 Ville de Montréal (2007). *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle*, p. 13.

14 *Ibid.*



Depuis 2005, nous sommes donc passés d'un espace culturel de création, production et diffusion à un espace culturel urbain aux multiples facettes.

Soulignons un autre élément majeur dans la transition du concept de pôle culturel vers celui de quartier culturel : le développement du Quartier des spectacles¹⁶, qui fut annoncé en 2003 et dont le plan particulier d'urbanisme fut adopté en 2007. *Le Quartier des spectacles – Vivre, créer et se divertir au centre-ville* – a ouvert la voie à une nouvelle manière de faire du développement urbain à Montréal, et ce, en prenant

appui sur une fonction culturelle à la fois en place, à développer et à mettre en valeur. Et bien que son échelle ne soit pas la même, le projet des Quartiers culturels, s'il est adapté aux réalités locales, pourrait s'inspirer de la démarche mise de l'avant par le Quartier des spectacles.

Malgré ses insuffisances, le concept de pôle culturel a permis de faire progresser la compréhension culturelle du territoire montréalais. Si les deux premiers types (pôle d'accès à la culture, pôle de création et de vie culturelle) demandent une réflexion additionnelle nous amenant au concept de quartier culturel, le troisième, par contre, qui affirme le positionnement de Montréal dans le domaine culturel, a permis de déterminer des lieux précis répondant bien à cette définition. C'est le cas de la Cité des arts du cirque, la TOHU, qui symbolise la position dominante de Montréal sur la scène mondiale circassienne. Il en est de même du pôle culturel scientifique de l'Espace pour la vie, qui regroupe les Muséums nature – le Jardin botanique, l'Insectarium, le Biodôme et le futur Planétarium en cours de construction. Même si le Quartier des spectacles, le Vieux-Montréal et l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal constituent des territoires trop complexes pour être principalement définis comme des pôles culturels, ils ne s'inscrivent pas moins dans cette définition, le premier pour le spectacle vivant, le second pour l'histoire et le patrimoine matériel, le troisième pour le lien entre nature et culture.

Une stratégie de développement culturel fondée sur les quartiers culturels permettrait un développement plus inclusif, rassembleur et décentralisé de la culture sur le territoire montréalais. **Le quartier culturel, comparativement au pôle culturel, ne fait pas uniquement référence aux fonctions de création, production et diffusion artistiques. Il met aussi en valeur et intègre des éléments patrimoniaux, architecturaux, environnementaux, naturels, commerciaux, ethnoculturels et scientifiques, et fait appel à une pluralité d'intervenants locaux. Depuis 2005, nous sommes donc passés d'un espace culturel de création, production et diffusion à un espace culturel urbain aux multiples facettes.** Ajoutons que le projet des Quartiers culturels permet aussi de consolider et de mettre en valeur les nombreuses cellules créatives montréalaises. Celles-ci sont présentes dans plusieurs secteurs et contribuent à l'enrichissement culturel et économique de Montréal, de même qu'à l'amélioration de la qualité des milieux de vie.

15 ocpm.qc.ca/consultations-publiques/politique-de-developpement-culturel-pour-la-ville-de-montreal

16 quartiersdespectacles.com

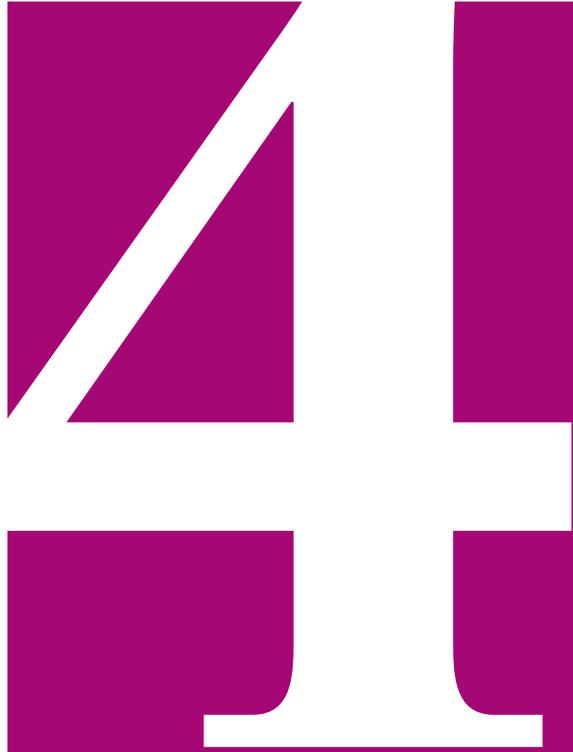
Le concept de quartier culturel est fondé sur une vision élargie de la culture, telle que définie par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) lors de la Conférence mondiale sur les politiques culturelles à Mexico, en 1982 :

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances¹⁷ ».

Le concept de quartier culturel s'inscrit dans une nouvelle mouvance, celle des approches intégrées du développement urbain. En effet, le concept met de l'avant les principes de transversalité, d'horizontalité, de partenariat et de coproduction en réseau. C'est le reflet d'une tendance globalisante ou écosystémique, laquelle se différencie des approches cloisonnées, sectorielles et fragmentées qui s'atténuent de plus en plus, notamment après l'émergence du paradigme du développement durable.

C'est dans ce contexte qu'en 2009, le concept de pôle culturel se transformait en celui de quartier culturel, selon la vision et les documents de référence de la Direction de la culture et du patrimoine.





DÉMARCHE D'ÉTUDE

4.1 LE CONCEPT DE QUARTIER CULTUREL : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Le concept de quartier culturel a été développé dans les années 1980, aux États-Unis d'abord et notamment à Pittsburgh, puis au Royaume-Uni avec le Sheffield Cultural Industries Quarter et le Manchester Northern Quarter. Dans un contexte postindustriel où les villes cherchaient à restructurer leur développement et à renouveler leur image, le concept de quartier culturel a été mis de l'avant comme stratégie de revalorisation de l'espace et de revitalisation de friches industrielles ou de zones urbaines dévitalisées. Les villes ne se concevaient plus comme des structures industrielles lourdes, mais plutôt comme des systèmes vivants, dynamiques et évolutifs dont les interventions urbaines devaient être davantage intégrées. Dans plusieurs cas, l'objectif des stratégies de quartier culturel était d'améliorer la qualité du milieu de vie des populations locales, mais aussi de concevoir et d'utiliser les arts et la culture comme (nouveau) levier de développement économique et touristique. Les exemples



EXPÉRIENCE D'AILLEURS : TEMPLE BAR – DUBLIN (IRLANDE)

En 1970, une compagnie de transport voulait faire du quartier déserté un terminus d'autobus.

Au début des années 1980, des artistes ont commencé à investir des bâtiments abandonnés du quartier. Des petits restaurants et des galeries d'art se sont progressivement installés. Le bar « Temple bar » existait déjà dans le quartier.

Création de l'association *Temple Bar Development Council* par des artistes (Construction d'un modèle de développement et d'un plan de travail architectural, création et gestion d'un système de taxes incitatif pour les entrepreneurs).

Création de la société d'état *Temple Bar Properties Limited* par le gouvernement (Acquisition de bâtiments, développement de projets et de liens avec le secteur privé, programme d'animation, d'art public, de développement de petites entreprises, marketing).

Implication du Premier ministre irlandais et du Conseil de ville de Dublin.

Projet de réhabilitation du quartier déposé à l'Union européenne dans le cadre du Fonds de développement régional européen pour le programme de nouveau projet pilote urbain.

EXPÉRIENCE D'ICI : LE NOUVO ST-ROCH – QUÉBEC

1992: Plan *Revitalisation*

1993: Aménagement du Jardin St-Roch et rénovation de la Dominion Corset (la Fabrique) pour y loger des fonctionnaires de la Ville de Québec.

1994: Ouverture du Complexe Méduse, la Faculté d'aménagement, d'architecture et d'arts visuels de l'Université Laval s'installe dans la Fabrique.

1996: Programmes d'acquisition d'ateliers d'artistes et de rénovation de bâtiments.

1997: ÉNAP, Télé-Université et siège social de l'Université du Québec s'installent dans le quartier.

1999: Élaboration d'un plan concept.

2000: Enlèvement du toit du mail (phase 2 en 2007)

Plan directeur de projet adopté en 2008 (300 000 \$ de l'arrondissement La Cité).

Investissements dans les infrastructures municipales.

Investissements immobiliers Groupe Geneviève Miron.

Promotion et animation du quartier par la société de développement commercial Nouvo St-Roch.

Total de 380 M\$ investis à ce jour.



de quartiers culturels à travers le monde sont multiples, surtout en Europe, depuis 1985, avec la désignation annuelle d'une « Capitale européenne de la culture¹⁸ » par le Parlement européen et le Conseil de l'Europe.

Un des premiers exemples de revitalisation urbaine par une stratégie de quartier culturel est celui du quartier *Temple bar* à Dublin (Irlande). Cette expérience inspirante remonte au début des années 1980 et illustre bien les étapes de développement de ce quartier culturel qui, aujourd'hui, connaît un réel succès auprès de la population locale et des visiteurs. Le quartier culturel des Marolles, à Bruxelles en Belgique, est un autre exemple de développement culturel local s'inscrivant dans une démarche à long terme.

EXPÉRIENCE D'ICI : LE VIEUX-LACHINE

- _330 ans d'histoire (commerce de la fourrure, voyageurs, canal de Lachine)
- _1973-1991 : Vision et leadership du maire Guy Descary (parc René-Lévesque, mise en valeur du site historique et patrimonial, partenariat avec Parcs Canada, aménagement de la marina, etc.)
- _2001 : réflexion sur le développement du quartier culturel du Vieux-Lachine et du boulevard Saint-Joseph.
- _Trois lieux historiques nationaux : lieu historique du canal de Lachine, lieu historique national du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine, Maison LeBer – LeMoynes.
- _Lieux de diffusion : Complexe culturel Guy-Descary, musée de Lachine et le Musée plein air
- _Sites historiques : Fort-Rolland, complexes industriels Dawes et Dominion Engineering, Auberge Heney, Église des Saints-Anges-Gardiens.
- _Présence commerciale, institutionnelle, touristique (Pôle des rapides)
- _Événements d'envergure : Festival arts de rue, Symposium de peinture, Festival bateaux-dragons, etc.
- _Activités nautiques et sportives
- _Leadership assumé par l'arrondissement Lachine en partenariat avec des acteurs du milieu.



Plus près de nous, nous assistons depuis vingt ans à la transformation du quartier Saint-Roch à Québec, initiée par la coopérative Méduse et soutenue par l'arrivée d'institutions d'enseignement supérieur et d'autres entreprises culturelles. À Montréal, le développement planifié du Vieux-Lachine depuis les années 1970 est un autre bel exemple de développement culturel local : le patrimoine historique et architectural y côtoie le patrimoine naturel, et la présence d'œuvres d'art et de lieux de diffusion y est remarquable. Plus récemment, en 2009, le Pôle de création des Faubourgs a été créé dans la partie est de l'arrondissement de Ville-Marie. Ce quartier culturel se veut un grand laboratoire expérimental de la relève et de la culture d'avant-garde où la culture est reconnue comme moteur de développement économique : plus de 250 organismes, entreprises et lieux de diffusion employant 7 500 personnes y œuvrent dans le secteur de la grande économie culturelle¹⁹.

Plusieurs chercheurs, professeurs et planificateurs urbains ont participé à la définition et au développement du concept de quartier culturel qui a évolué depuis les trente dernières années. En effet, nous pouvons observer que le concept est passé d'un objectif de revitalisation urbaine à un objectif davantage axé sur la planification urbaine intégrée. Parmi plusieurs chercheurs ayant écrit sur ce concept, nous avons retenu les définitions de trois d'entre eux : Simon Roodhouse (Grande-Bretagne), Mariangela Lavanga (Italie), Elsa Vivant (France) et un planificateur urbain reconnu, John Montgomery (Grande-Bretagne). Dans le cadre de ce mandat et à la lumière des résultats des consultations menées en 2010, les définitions retenues de même que les modèles conceptuels privilégiés correspondent à la perception qu'ont les arrondissements et les partenaires locaux d'un quartier culturel à Montréal. Dans les sections 4.3 et 4.4 de ce rapport, nous présenterons plus longuement ce qui a été exprimé par les arrondissements et les partenaires.

Dans son ouvrage *Cultural Quarters: Principles and Practice*, le professeur Simon Roodhouse définit un quartier culturel comme étant :

« [...] a geographical area of a large town or city which acts as a focus for cultural and

artistic activities through the presence of a group of buildings devoted to housing a range of such activities, and purpose designed or adapted spaces to create a sense of identity, providing an environment to facilitate and encourage the provision of cultural and artistic services and activities [...] a cultural quarter represents the coherence and convergence of the arts and heritage in culture, and culture as a manifestation of society²⁰.

Selon Roodhouse, les quartiers culturels peuvent se développer lorsque deux conditions préalables sont réunies. Premièrement, ils se développent généralement dans des secteurs urbains où se trouve déjà une présence culturelle embryonnaire, notamment due au fait que les artistes et de petites entreprises créatives ont investi les lieux de ces secteurs désindustrialisés disponibles à un faible coût de location et qu'ils changent, par leur mode de vie, l'esthétique urbaine ambiante. En second lieu, les quartiers culturels peuvent se développer si les administrations publiques prennent l'initiative d'investir dans ces secteurs particuliers en soutenant les développements suivants :

« [...] a cluster of activities and networks (embedded in a particular place), a series of associations, a context (for the use of planning and development powers to preserve and encourage cultural production and consumption), integrated cultural and economic development strategy (focused on the regeneration of cultural infrastructure and a selected physical urban area)²¹ ».

Les quartiers culturels sont donc des secteurs déjà imprégnés d'une présence culturelle où le leadership et le soutien de l'administration publique sont nécessaires pour y renforcer et y promouvoir la vocation culturelle. Le Quartier des spectacles illustre bien la réflexion de Roodhouse. Dans ce quar-

20 S. Roodhouse (2006). *Cultural quarters, principles and practices*. p.21. (Voir la traduction en langue française en annexe)

21 Ibid



EXPÉRIENCE D'ICI : LE QUARTIER DES SPECTACLES – MONTRÉAL

_2001 : L'ADISQ propose le projet urbain du Quartier des spectacles au centre-ville.

_2002 : Le Quartier des spectacles est une priorité du Sommet de Montréal.

_2003 : Création du Partenariat du Quartier des spectacles par la Ville de Montréal. L'organisme définit l'identité visuelle et les premiers projets collectifs.

_2007 : Élaboration par la firme Daoust Lestage inc. du programme particulier d'urbanisme pour le secteur de la Place des Arts du Quartier des spectacles.

_2007 : Lors du Rendez-vous Montréal métropole culturelle, le projet reçoit l'appui des gouvernements fédéral et provincial, qui s'engagent, avec la Ville de Montréal, à verser chacun 40 M\$ sur quatre ans pour la réalisation du projet (investissement de 120 M\$).

_2009 : Le Partenariat du Quartier des spectacles voit à l'animation du quartier, la gestion des places publiques, l'enrichissement de l'offre culturelle. Il poursuit des projets collectifs tels que le Plan lumière, fait la promotion et contribue au développement du Quartier des spectacles à titre de destination culturelle de calibre international.

tier, on retrouve une présence culturelle forte depuis plus de cent ans, qui s'est notamment développée entre les années 1920 et 1960 alors que de nombreux cabarets y voyaient le jour. Depuis lors, plusieurs équipements culturels majeurs se sont ajoutés. La Ville de Montréal ainsi que plusieurs partenaires publics (gouvernements provincial et fédéral) et privés ont décidé d'investir dans ce secteur du centre-ville afin de le revitaliser et de renforcer sa fonction culturelle axée sur les arts et le spectacle, tout en prenant en considération plusieurs autres intrants urbains.

Pour la chercheuse Mariangela Lavanga, qui a en particulier étudié le développement des quartiers culturels de Tampere (Finlande) et Rotterdam (Pays-Bas), le concept de quartier culturel sous-entend :

« [...] a wider view in which the needs and tastes of local communities appear to prevail in the attempt to redesign the urban shape through a more organic integration of art works and activities in everyday life, aiming at the rise of residents welfare and at the enhancement of the urban identity in residents' and visitors' perceptions [...] the development of cultural quarters often takes place in specific quarters of the city, distinct areas defined by their limited area, their mix of types and sizes of buildings and

tenure, their human scale and their individual character and intrinsic identity [...] The cultural quarter represents the city's avant-garde heart, its creative milieu²² ».

Lavanga a identifié des caractéristiques clés pour définir ce que doit contenir un quartier culturel : un emplacement central, des équipements culturels, une mixité d'usages, un pont entre production et consommation culturelles ainsi qu'une forte présence d'œuvres d'art public. De manière générale, selon la chercheuse italienne, l'aspect le plus important est l'équilibre des fonctions et usages en présence de même que les liens et la synergie entre chaque élément, ce qui permet au quartier culturel d'innover et d'être en renouvellement constant.

L'un des premiers planificateurs urbains à mettre en œuvre le concept de quartier culturel au début des années 1980 fut John Montgomery. Après plusieurs années consacrées à étudier et développer des quartiers culturels dans plusieurs villes, d'abord au Royaume-Uni puis à travers le monde, il en est venu à identifier quatre catégories de quartiers culturels :

- Les quartiers culturels muséaux ;
- Les quartiers culturels institutionnels ;
- Les quartiers culturels métropolitains ;
- Les quartiers culturels d'industries créatives et de design²³.

La catégorie des quartiers culturels métropolitains nous semble être, pour les arrondissements montréalais, la plus intéressante puisqu'elle fait référence à une planification urbaine dynamique, aux usages et fonctions diversifiés. Les autres catégories de quartiers culturels sont davantage axées sur une fonction culturelle précise, ce qui nous ramène aux pôles culturels abordés à la section 3.1 du présent rapport.

Étant donné les particularités inhérentes aux arrondissements et leurs réalités locales hétérogènes, il semble évident que les futurs quartiers culturels de Montréal auront des composantes différentes, chacun ayant sa propre personnalité construite à partir d'un éventail d'équipements, d'usages et de fonctions urbaines ; il ne serait pas souhaitable d'appliquer un même schéma d'un quartier culturel à l'autre. En vertu

22 fokus.or.at/fileadmin/fokus/user/downloads/acei_paper/lavanga.pdf (Voir la traduction en langue française en annexe)

23 halliejones.com/Resources/CulturalQuarters.pdf

de leurs compétences, comme nous l'avons expliqué antérieurement, les arrondissements sont à même de définir ce qu'ils perçoivent comme étant un quartier culturel ainsi que ce qu'ils désirent mettre en valeur et développer sur leur territoire.

Poursuivons avec Montgomery et ce qu'il considère comme étant les conditions nécessaires à la réussite à la pérennité d'un quartier culturel. Trois éléments doivent être pris en compte : l'activité présente (économique, culturelle et sociale), le cadre bâti (les relations entre les bâtiments et les espaces), et la signification du lieu (sens historique et culturel).

« **Activity :**

- Diversity of primary and secondary land uses
- Extent and variety of cultural venues and events
- Presence of an evening economy, including café culture
- Strength of small-firm economy, including creative businesses
- Access to education providers

« **Built form :**

- Fine-grain urban morphology
- Variety and adaptability of building stock
- Permeability of streetscape
- Legibility
- Amount and quality of public spaces
- Active frontages

« **Meaning :**

- Important meeting and gathering spaces
- Sense of history and progress
- Area of history and imagery
- Knowledgeability
- Design appreciation and style²⁴ »

En résumé, pour ce planificateur urbain, un quartier culturel réussi est celui qui intègre les activités, le cadre bâti et la signification du lieu dans un tout cohérent et unique, et qui donne un sens à la ville dans laquelle il évolue. Un des éléments fondamentaux d'un quartier culturel est aussi son authenticité et sa capacité d'organisation, d'innovation et d'ouverture au changement.



Plusieurs de ces éléments nous ont été exprimés, lors des consultations auprès des arrondissements et des partenaires. Par exemple, des représentants d'Héritage Montréal et de L'Autre Montréal nous ont parlé de l'importance de la mise en valeur du cadre bâti et de l'histoire des quartiers. Dans le Pôle de création des Faubourgs²⁵ de l'arrondissement de Ville-Marie, c'est surtout la dimension entrepreneuriale des arts et de la culture qui prédomine.

La dernière professeure-chercheuse, dont nous présentons brièvement l'un des concepts d'étude dans ce rapport, est Elsa Vivant. Auteure française de l'ouvrage intitulé *Qu'est-ce que la ville créative ?*, cette chercheuse en urbanisme s'intéresse, entre autres questions, au rôle des urbanistes dans la production de la ville créative. Bien que ces travaux ne portent pas à proprement parler sur la question, nous pensons que le concept de quartier culturel et celui de ville créative s'arriment. **En effet, le concept de quartier culturel peut apparaître comme un moyen de consolider, développer et mettre en valeur une métropole créative. Il s'agit d'une stratégie locale se reflétant dans une vision globale. Si Montréal se veut une métropole culturelle, elle doit s'inspirer et s'imprégner des richesses culturelles des arrondissements qui la composent.**

Elsa Vivant met de l'avant un concept urbanistique original pour permettre un véritable développement créatif d'une ville : le concept de *sérendipité*²⁶. Ce concept désigne la capacité qu'à une ville de permettre des hasards et d'offrir au promeneur des surprises et des rencontres improbables. La créativité se nourrit de cette exploration urbaine faite de découvertes. Selon Vivant, les villes qui

24 halliejonas.com/Resources/CulturalQuarters.pdf (Voir la traduction en langue française en annexe)

25 lesfaubourgs.ca

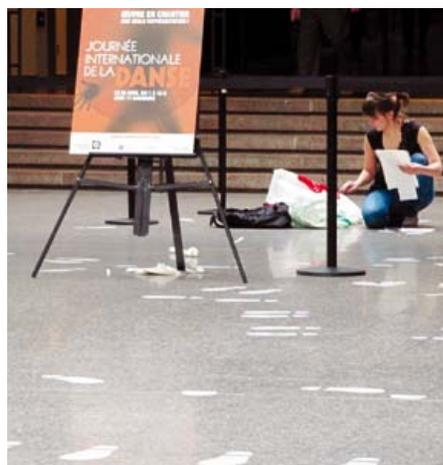
26 Notons que la « sérendipité » est, en français, un néologisme créé par calque de l'anglais à partir du mot « *serendipity* ».

veulent développer leur créativité par des politiques urbaines rigides en produisant des paysages urbains homogènes font fausse route. À son avis,

«[...] plutôt que de concevoir une ville créative, le défi de l'urbaniste est de créer les conditions de cette créativité en laissant de l'espace à cet inconnu, en acceptant qu'apparaissent en ville des pratiques non planifiées voire non autorisées, en rendant possibles les rencontres imprévues [...]. La fabrique de la ville créative se trouve dans la capacité des acteurs à accepter et rendre possibles des initiatives qui les dépassent²⁷ ».

Comme Elsa Vivant l'affirme, le développement créatif d'une ville repose sur plusieurs composantes. Les urbanistes, tout comme les professionnels de la culture et d'autres domaines, ont un rôle majeur à jouer dans la vision du développement global de leur territoire. **Un projet inclusif et intégrateur comme les Quartiers culturels doit inévitablement s'inscrire dans un plan d'aménagement à petite et grande échelle, car il a des impacts sur plusieurs intrants tant urbains que culturels.** La révision du *Plan d'urbanisme de Montréal* étant amorcée, ne serait-il pas opportun que les arrondissements inscrivent à même le chapitre local du prochain plan d'urbanisme des orientations et des actions visant le développement culturel de leur territoire, dont des secteurs pouvant devenir à court, moyen ou long terme, des quartiers culturels ?

En conclusion, cette brève révision de la littérature concernant le concept de quartier culturel nous a permis de comprendre son origine et son évolution depuis les trente dernières années, notamment à travers différentes expériences de revitalisation et de planification urbaine intégrée dans quelques villes d'ici et d'ailleurs. Les définitions ainsi que les modèles de quartiers culturels sont variés, mais tous ont comme objectif d'améliorer la qualité culturelle du cadre de vie des populations locales en concevant et en promouvant les arts et la culture comme un levier de développement.



27 E. Vivant (2009), *Qu'est-ce que la ville créative?*, p. 80.

4.2 LES POLITIQUES PUBLIQUES

Dans la réflexion sur les quartiers culturels, un certain nombre d'intrants incontournables doivent être pris en compte. Voici donc quelques éléments significatifs parmi les politiques et plans d'action de la Ville de Montréal. Examinons d'abord les documents qui ont, selon nous, un lien direct avec le concept de quartier culturel.

4.2.1 LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL (2005)

La *Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015: Montréal métropole culturelle* contient plusieurs engagements en lien avec le projet des Quartiers culturels, qui constitue lui-même l'un des engagements formels de cette politique. Les engagements suivants nous semblent les plus étroitement liés au projet.

Engagement 5_En plus de se donner une politique de développement culturel, la Ville de Montréal fera de la culture une dimension clé de ses politiques urbaines. Elle contribuera également aux travaux de suivi et de mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture, tant à l'échelle locale que dans le cadre de ses relations internationales.

Engagement 11_La Ville mettra en place un volet culturel dans le *Programme de revitalisation urbaine intégrée*, favorisera l'accès à la pratique amateur dans les projets issus de ce programme et prendra davantage en compte la contribution de la culture au développement social de Montréal.

Engagement 27_La Ville se donnera – en étroite collaboration avec les arrondissements concernés et autres partenaires – un plan d'action et des outils permettant d'intervenir pour consolider et développer les ateliers d'artistes et d'artisans, avec ou sans espace habitable, particulièrement dans les quartiers centraux, en favorisant notamment l'accès à la propriété pour les artistes.

Engagement 28_La Ville tracera, en collaboration avec les arrondissements, un plan global d'intervention en art public, qui inclura notamment un programme d'acquisition de nouvelles œuvres, un programme municipal d'intégration des arts à l'architecture, ainsi que des mesures de protection des œuvres d'art public intégrées au domaine privé.

Engagement 29_La Ville améliorera l'intégration du design à ses pratiques – qu'il s'agisse d'aménagement d'espaces publics, de nouveaux immeubles, de réfection routière ou de mobilier urbain – tout en poursuivant son effort de promotion du design auprès des citoyens et de ses partenaires institutionnels ou privés, de même que son travail de positionnement de Montréal comme ville de design à l'échelle mondiale.

Engagement 30_Avec son objectif d'enrichir les expériences en matière d'art, de culture et de patrimoine vécues par les Montréalais au cours de la découverte de leur ville et de renforcer l'attrait de Montréal comme métropole culturelle, la Ville mettra en œuvre un plan d'intervention straté-

gique sur les pôles culturels, qui proposera les moyens de mettre en valeur les pôles existants, ainsi qu'un programme de développement de nouveaux pôles, en concertation avec chacun des arrondissements et des partenaires concernés.

Engagement 31—La Ville fera de la réalisation du Quartier des spectacles une priorité stratégique. Ce projet collectif sera mis en œuvre dans une perspective de développement culturel et d'équilibre entre les fonctions et sera développé en vue d'en faire un lieu convivial pour les Montréalais et une destination culturelle internationale.

Engagement 32 : La Ville se dotera d'une signalisation cohérente, mettant en réseau et donnant toute la visibilité requise aux institutions, équipements, événements, œuvres d'art public et autres témoins significatifs de la culture et du patrimoine montréalais²⁸.



28 Ville de Montréal (2005). *Politique de développement culturel 2005-2015*, p. 76-77.

4.2.2 LA POLITIQUE DU PATRIMOINE (2005)

Le patrimoine sous toutes ses formes (naturel, culturel matériel, et culturel immatériel) est une composante intrinsèque du paysage urbain. La mise en valeur du patrimoine et de l'histoire des lieux est l'une des préoccupations constantes des arrondissements. De manière générale, la *Politique du patrimoine* contient deux grands axes d'intervention accompagnant la réflexion sur les quartiers culturels :

- La mise en place d'un système d'organisation de l'action en patrimoine (attitude proactive de la Ville pour inviter ses partenaires à prendre les responsabilités qui leur incombent, et pour provoquer l'émergence de solutions créatives en présence d'enjeux complexes ou parfois divergents, un soutien au milieu patrimonial et à la mise en réseau des acteurs en patrimoine) ;
- La concrétisation de cette organisation dans l'exercice de ses rôles de propriétaire et de gestionnaire, où elle devra faire preuve d'exemplarité²⁹.

4.2.3 LE PLAN D'URBANISME (2004 – EN RÉVISION)

Le *Plan d'urbanisme de Montréal* est un outil incontournable pour le projet des Quartiers culturels. En plus d'appliquer la réglementation, l'urbaniste doit participer à l'élaboration d'une vision de son territoire et des projets des collectivités qui l'habitent. Le plan d'urbanisme est actuellement en révision. À cet effet, le comité exécutif a mis sur pied le Bureau du Plan qui devra élaborer d'ici 2013, en concertation avec les arrondissements, le *Plan de développement urbain de Montréal*. Ce plan de développement présentera une vision stratégique de l'avenir de Montréal, une intégration des orientations et des politiques de la Ville touchant l'aménagement du territoire montréalais, des priorités de développement et d'intervention ainsi que des outils de mise en œuvre et de suivi.

Le plan d'urbanisme actuel comprend les sept orientations suivantes :

- Des milieux de vie de qualité, diversifiés et complets ;
- Des réseaux de transport structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain ;
- Un centre prestigieux, convivial et habité ;
- Des secteurs d'emplois dynamiques, accessibles et diversifiés ;
- Un paysage urbain et une architecture de qualité ;
- Un patrimoine bâti, archéologique et naturel valorisé ;
- Un environnement sain.

La première orientation « Des milieux de vie de qualité, diversifiés et complets » s'inscrit plus particulièrement dans le projet des Quartiers culturels. La Ville entend intervenir dans les domaines suivants : la revitalisation urbaine, le maintien et l'adaptation du stock de logements, l'aménagement d'espaces verts publics et privés, la consolidation des rues, des axes et des centres commerciaux, et l'amélioration des services et équipements collectifs.

La Ville de Montréal a aussi conçu une *Stratégie de revitalisation urbaine intégrée*. Pour l'instant, la culture ne semble pas être incluse dans tous les secteurs de revitalisation. Par contre, certains

29 ville.montreal.qc.ca/patrimoine

de ces secteurs se situent dans un « quartier culturel ». C'est le cas des secteurs Sainte-Marie et Saint-Jacques qui se trouvent dans le Pôle de création des Faubourgs et qui participent à son développement. La *Stratégie de revitalisation urbaine intégrée* décrite dans le *Plan d'urbanisme* comporte les principes directeurs suivants :

- L'adoption d'une vision globale et concertée de la situation des secteurs concernés ;
- La volonté d'agir de façon intégrée dans un grand nombre de domaines en fonction des réalités du milieu ;
- La concentration, la coordination et l'adaptation des actions publiques, communautaires et privées ;
- L'implication de la population dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des actions ;
- L'intention d'agir sur les facteurs qui engendrent la pauvreté, dans une optique de développement durable³⁰.

4.2.4 LE DIAGNOSTIC DES BIBLIOTHÈQUES (2005, 2007) ET LE PLAN STRATÉGIQUE DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES (2004, 2005, 2007)

Le *Diagnostic des bibliothèques*³¹, déposé en 2005 par la Ville de Montréal et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et réactualisé en 2007, faisait état de la situation des bibliothèques publiques à Montréal. Donnant suite au *Diagnostic*, un *Plan de consolidation du réseau des bibliothèques publiques* a été proposé. Son objectif principal : permettre à ces bibliothèques de rejoindre le niveau moyen de ressources et de services offerts par les villes canadiennes de 500 000 habitants et plus. Le *Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques publiques* (RAC) a été mis en place pour soutenir financièrement les arrondissements qui investissent dans un projet immobilier visant la mise à niveau, la consolidation ou l'augmentation de l'offre de services publics de bibliothèque sur leur territoire.

Les bibliothèques publiques ont un rôle de premier ordre à jouer dans le cadre du projet des Quartiers culturels. Souvent considérées comme étant, pour chaque citoyen, la porte d'entrée donnant accès à l'information et à la connaissance, les bibliothèques sont aussi structurantes pour leur milieu et constituent d'importants foyers d'animation. Elles favorisent l'inclusion sociale et participent à l'amélioration de la qualité de vie. Elles représentent de plus en plus, après la maison et le travail, un « troisième lieu » de vie, d'apprentissage et de socialisation.

4.2.5 LE DIAGNOSTIC (2009) ET LE PLAN D'ACTION DU RÉSEAU ACCÈS CULTURE (2010-2014)

La démarche entreprise par le Réseau Accès culture est semblable à celle des bibliothèques. Un diagnostic portant sur les activités réalisées par 22 diffuseurs municipaux a été déposé en 2009. Ce diagnostic faisait état du type de diffusion culturelle des lieux, de leur accessibilité, des ressources à leur disposition, de l'importance de développer de nouveaux publics, de la mise à niveau des équipements, et de la force du réseau municipal de diffusion culturelle. À la suite du diagnostic, la Ville a



élaboré le *Plan d'action 2010 à 2014 du réseau Accès culture*³², proposant des objectifs et des pistes d'action pour le réseau en matière d'offre, de demande, de médiation et d'accompagnement, d'équipements, de ressources, de suivi et de coordination du réseau. Tout comme les bibliothèques, les lieux municipaux de diffusion culturelle connaissent un fort ancrage dans un quartier culturel ; ils favorisent l'accès à la culture et la participation culturelle citoyenne.

4.2.6 LE DIAGNOSTIC DE LA PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

En continuité avec les diagnostics des bibliothèques et du Réseau Accès culture, le Bureau du loisir (Direction de la culture et du patrimoine) a entamé en 2011, en concertation avec les arrondissements, une démarche de réalisation d'un *Diagnostic de la pratique artistique amateur à Montréal*. Ce diagnostic vise à orienter le renouvellement de l'offre municipale en pratique artistique amateur et à accroître sa fréquentation pour les raisons suivantes :

- L'adapter aux besoins actuels et futurs des Montréalais ;
- Améliorer l'accès des Montréalais à la culture en portant une attention particulière aux jeunes, aux familles, aux nouveaux arrivants et aux personnes à faible revenu ;
- Favoriser une participation active à la vie culturelle ;
- Contribuer à faire de Montréal une métropole culturelle inclusive et d'avant-garde.

À partir de ce *Diagnostic*, un plan d'action quinquennal sera élaboré. Celui-ci établira des stratégies municipales qui guideront la Ville et les arrondissements dans le développement de l'offre en pratique artistique amateur jusqu'en 2017.

30 ville.montreal.qc.ca/plan-urbanisme

31 ville.montreal.qc.ca/biblio

32 accessculture.com

4.2.7 LE CADRE D'INTERVENTION EN ART PUBLIC (2010)

L'art public est aussi un intrant majeur des quartiers culturels. Favoriser l'accès à l'art, mettre en valeur les créateurs et améliorer le cadre de vie urbain figurent parmi les objectifs du *Cadre d'intervention en art public*. Ce document comporte trois principes directeurs et trois axes d'intervention :

Les trois principes directeurs :

- Bâtir sur l'expérience et les acquis ;
- Intégrer l'art public aux stratégies et projets de la Ville ;
- Favoriser la participation des entreprises.

Les trois axes d'intervention :

- Maintenir et conserver ;
- Acquérir et développer (répartition plus équilibrée des oeuvres sur le territoire ; amélioration de la qualité de vie des citoyens et de la qualité de l'aménagement urbain par l'intégration de l'art public ; association du secteur privé à l'intervention) ;
- Diffuser et promouvoir (parcours, événements, accès à l'information, Web)³³.

4.2.8 « MONTRÉAL VILLE UNESCO DE DESIGN » (2006)

En 2006, Montréal était désignée « Ville UNESCO de design³⁴ » par l'Alliance globale pour la diversité culturelle au sein du Réseau des villes créatives de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Plus que jamais convaincue de la portée structurante du design pour la croissance et le rayonnement de la métropole, la Ville a créé le Bureau Design Montréal. Cette structure a pour mandat de mettre en œuvre le nouveau plan d'action municipal articulé autour de l'amélioration du design de la ville et de l'affirmation de Montréal comme ville de design. La qualité du design, de l'architecture et de l'aménagement contribue directement à la qualité de la vie en ville, à la fierté d'en être citoyen, au plaisir de la visiter. Le projet des Quartiers culturels s'inscrit dans cette vision et prend en compte l'importance d'intégrer le design dans les projets d'aménagement urbain des futurs quartiers culturels.

4.2.9 LA POLITIQUE MUNICIPALE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE (2011)

Le projet des Quartiers culturels doit prendre en compte l'importance de permettre à toute personne, quelles que soient ses capacités, l'utilisation identique ou similaire, autonome et simultanée des services et activités offerts dans les futurs quartiers culturels. Ainsi, une attention particulière sera portée aux principes d'accessibilité universelle et le projet s'inscrit dans les orientations proposées par la politique municipale « Montréal, ville universellement accessible ». Soulignons que la Direction de la culture et du patrimoine a déjà mis en place de nombreuses initiatives pour favoriser l'accessibilité universelle dans ses services et lieux municipaux. Ces initiatives lui ont valu cette année le 4^e Prix PANAM décerné par l'organisme AlterGo.



4.2.10 LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME CULTUREL À MONTRÉAL – STRATÉGIES ET ACTIONS (2010)

Le tourisme culturel est une composante clé de plusieurs quartiers culturels. Le *Plan de développement du tourisme culturel à Montréal – stratégies et actions* de Tourisme Montréal, réalisé en partenariat avec la Ville de Montréal et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, contient des orientations et des actions qui pourraient s'intégrer harmonieusement dans le développement des quartiers culturels. Retenons ici les recommandations et sous-recommandations suivantes (qu'on trouve aux chapitres 2 et 3 du document) :

- Faire de la lumière un élément significatif de l'image de Montréal.
S'assurer de l'intégration de la lumière comme l'une des composantes essentielles dans le développement des projets urbains.
- Développer et mettre en valeur l'expérience culturelle des quartiers/villages urbains montréalais.
Identifier les quartiers/villages urbains à potentiel culturel et touristique élevé.
Développer des outils de planification pour assurer le positionnement touristique de ces quartiers.
- Faciliter le repérage des lieux culturels et le déplacement des touristes.
Acquérir une meilleure connaissance des besoins des établissements culturels et des clientèles touristiques en matière de repérage.
- Favoriser le développement de circuits culturels et thématiques plus spécialisés.
Compléter les circuits traditionnels par de nouveaux circuits en collaboration avec les organismes spécialisés³⁵.

33 ville.montreal.qc.ca/artpublic

34 mtlunescodesign.com

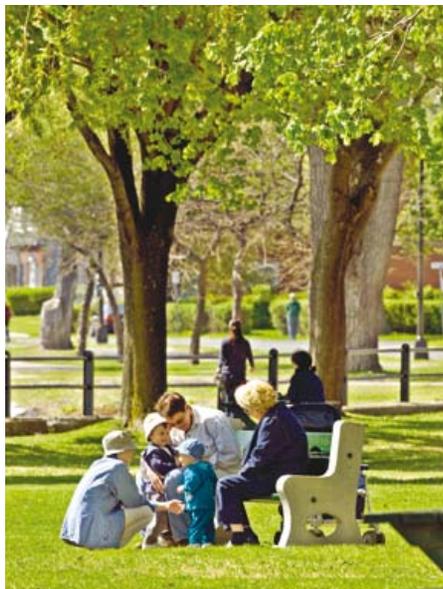
35 tourisme-montreal.org

Passons maintenant en revue d'autres documents administratifs qui peuvent avoir une influence sur l'évolution du projet des Quartiers culturels.

4.2.11 POLITIQUE FAMILIALE (2008)

Considérant les quartiers culturels comme des milieux de vie dotés de services culturels de proximité, le projet des Quartiers culturels prend en compte l'importance de répondre aux besoins des familles montréalaises. La *Politique familiale de la Ville de Montréal*³⁶ propose d'agir sur quatre espaces urbains, lesquels comportent des enjeux et défis à relever : la maison (logement abordable), la rue (embellissement, circulation sécuritaire), le quartier (services de proximité, espaces verts, équipements publics) et la ville (transport en commun, développement durable, activités et services de calibre international). Le projet des Quartiers culturels s'inscrit dans les grands objectifs de la *Politique familiale* :

- Faire de la famille et des jeunes le centre des contributions de tous les acteurs et partenaires municipaux ;
- Consolider et développer la qualité de vie des familles montréalaises en tenant compte des caractéristiques locales ;
- Viser une « cible famille Montréal » à atteindre d'ici 2012 en ce qui a trait à la rétention des jeunes de 25 à 44 ans ;
- Favoriser l'entraide intergénérationnelle.



4.2.12 PLAN DE TRANSPORT (2008)

Le transport est un intrant important et structurant pour les futurs quartiers culturels. L'aménagement de ces quartiers doit prendre en compte les déplacements des piétons, des cyclistes, des usagers du transport en commun, des automobilistes, et ce, de manière sécuritaire, accueillante et durable. C'est pourquoi le projet des Quartiers culturels devra considérer et intégrer les orientations et projets (dont les Quartiers verts) inscrits dans le *Plan de transport*³⁷ qui visent :

- Les transports collectifs et actifs ;
- Le réseau routier et le stationnement ;
- La sécurité des déplacements et la qualité de vie ;
- Les déplacements à vocation économique et le transport des marchandises ;
- L'innovation.

4.2.13 LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (2011-2017)

La *Stratégie de développement économique* de Montréal fait une grande place à la culture. Celle-ci est reconnue comme un moteur de développement économique, car elle touche à la fois l'urbanisme, le développement de l'actif ou du capital humain, tout en étant garante de la cohésion sociale. De plus, la culture donne un élan au tourisme, permet d'attirer des investisseurs, des entreprises et des gens de talent. L'objectif à long terme de cette stratégie est de hisser Montréal parmi les métropoles qui affichent la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord d'ici 2025. Cet objectif rejoint celui du projet des Quartiers culturels qui est d'enrichir la qualité culturelle du cadre de vie. Quelques pistes d'action sont proposées dans la *Stratégie de développement économique* afin de faire de Montréal une métropole culturelle innovante et d'avant-garde :

- Contribuer à la réalisation du plan d'action Montréal, métropole culturelle 2007-2017 afin de consolider et de rehausser son positionnement ;
- Poursuivre le chantier Montréal « Ville UNESCO de design » ;
- Contribuer au rayonnement des universités et de Montréal comme ville universitaire ;
- Favoriser l'établissement et l'essor d'artistes et d'entreprises culturelles dans le Quartier des spectacles et élargir la portée du PRAM-Industrie³⁸.

4.2.14 IMAGINER – RÉALISER MONTRÉAL 2025 (2005)

La stratégie *Imaginer – Réaliser Montréal 2025*³⁹ comporte cinq axes d'intervention :

- Montréal, ville de savoir, de création et d'innovation ;
- Montréal, métropole culturelle d'avant-garde ;
- Montréal, milieu de vie exceptionnel ;
- Montréal, ville d'infrastructures performantes ;
- Montréal, ville ouverte à rayonnement international.

Les mesures et projets concernant plus particulièrement Montréal, métropole culturelle d'avant-garde, soutiennent plusieurs objectifs du projet des Quartiers culturels :

- Rendre la culture plus accessible aux Montréalais (réseau de bibliothèques publiques, lieux de diffusion culturelle, partenariat avec les musées, mise en valeur du patrimoine, etc.) ;
- Soutenir le développement des arts et de la culture (aménagement d'ateliers d'artistes, financement des arts et de la culture par des partenaires publics et privés, renforcement des liens entre l'art et la technologie, etc.) ;
- Améliorer le cadre urbain (Quartier des spectacles, art public, contribution constante du design, mise en valeur des pôles culturels) ;
- Miser sur la culture comme moteur de développement économique (consolider les événements culturels et festifs, favoriser le développement des arts technologiques, etc.).

4.2.15 LA POLITIQUE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS (2004)

La nature et l'environnement constituent aussi des composantes importantes de la qualité de vie, qu'elles améliorent grandement dans certains quartiers culturels. C'est pourquoi le troisième objectif de la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*⁴⁰ veut favoriser une meilleure intégration des écosystèmes et des paysages naturels dans les milieux de vie. Dans le Bilan 2007-2008 de cette politique, les orientations proposées pour l'année 2009-2010 sont particulièrement intéressantes en regard des quartiers culturels :

- Concrétiser les projets innovateurs : intégration des milieux naturels dans les espaces urbains ;
- Assurer l'aménagement des milieux naturels protégés : rendre accessibles les milieux naturels à la population en milieu urbain ;
- Intégrer de nouveaux sites dans le réseau des grands parcs ;
- Diversifier nos actions pour mieux verdifier la ville⁴¹.



Notons brièvement que la *Politique de l'arbre de Montréal* (2005) est considérée dans le développement des quartiers culturels. Le patrimoine arboricole constitue une richesse dans plusieurs arrondissements. Pensons, par exemple, à la forêt urbaine d'Outremont qui structure le paysage et améliore la qualité de vie. L'arbre « participe à l'identité des quartiers, accroît le sentiment de paix, contribue à la socialisation, attire de nouveaux résidents, offre une source d'inspiration⁴² ».

4.2.16 AGENDA 21 DE LA CULTURE (2005)

Mettant l'accent sur les enjeux culturels, l'*Agenda 21 de la culture* a été adopté le 8 mai 2004 à Barcelone par les collectivités réunies au IV^e Forum des autorités locales pour l'inclusion sociale de Porto Alegre. Ce texte à vocation internationale a été approuvé par des villes, gouvernements locaux et organisations du monde entier qui s'engagent dans la diversité culturelle, la démocratie participative, les droits de l'homme et la mise en place de conditions pour la paix.

En référence à la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle (2001), il reconnaît la diversité culturelle comme l'un des éléments essentiels de transformation de la réalité urbaine et sociale et insiste sur l'équilibre à trouver par les politiques culturelles entre les intérêts privés et publics.

39 montreal2025.com

40 ville.montreal.qc.ca/grandsparcs

41 *Ibid*

42 *Ibid*

Enfin, il repose sur la conviction que **la culture est le quatrième pilier du développement durable** et propose de jeter des ponts solides avec les autres sphères d'activités et de gouvernance.

À Montréal, le conseil municipal a entériné les principes et engagements de l'*Agenda 21 de la culture* le 21 juin 2005. En 2007, la Ville devient membre fondateur de la Commission Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU). La Commission Culture de CGLU est un regroupement international qui veille, dans le cadre de son Programme 2011-2013, à « Promouvoir la culture comme quatrième pilier du développement durable (...) à travers la diffusion internationale et l'implantation locale de l'Agenda 21 de la culture »⁴³.

Depuis octobre 2010, Montréal est l'une des villes vice-présidente de la Commission Culture de CGLU au même titre que Buenos Aires, Lille et Stockholm. Barcelone en est la présidente.

Le projet des Quartiers culturels s'inscrit dans la vision de ce document qui propose d'intégrer la culture dans toutes les sphères d'activités d'une ville.

4.2.17 LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE (2010-2015)

En ce début de millénaire, l'intégration des principes du développement durable à nos pratiques et projets est essentielle voire vitale à la survie humaine. Si, pour plusieurs personnes, le développement durable se réfère de prime abord à l'environnement, il englobe aussi l'économie et le social. Depuis les années 2000, la culture est mise de l'avant comme quatrième pilier du développement durable. En effet, les valeurs intrinsèques aux processus culturels telles que la diversité, la créativité ou l'esprit critique, sont aujourd'hui reconnues comme essentielles au développement durable de nos sociétés. Faire de la culture un quatrième pilier du développement durable, c'est soutenir le développement du secteur culturel en soi et reconnaître l'importance de la culture dans toutes les politiques publiques. Le *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise* reconnaît le rôle de la culture et précise que « Pionnière de la reconnaissance de l'importance de la composante culturelle dans le développement des villes, Montréal souhaite poursuivre sur cette lancée en incluant la perspective culturelle dans sa stratégie de développement durable. Montréal abonde ainsi dans la ligne de pensée de l'Organisation des Nations Unis pour l'éducation, la science et la culture, qui qualifie la diversité culturelle de « patrimoine de l'humanité », en affirmant qu'elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et futures »⁴⁴. Ce positionnement stratégique marque une étape importante dans la reconnaissance du rôle de la culture dans le développement territorial local d'où son importance fondamentale dans le dossier des Quartiers culturels.

Le projet des Quartiers culturels guidé par les principes de transversalité s'inscrit dans les orientations du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise* qui comporte notamment l'orientation suivante :

- Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels.

Dans cette orientation, nous retrouvons parmi les actions à mener, l'aménagement de quartiers durables. Au terme de la démarche de consultation, nous constatons que, tout comme le projet des Quartiers culturels, d'autres projets de la Ville tels que les « Quartiers durables », les « Quartiers verts » ou encore le « Parcours riverain », optent de plus en plus pour une approche intégrée et concertée. La réalisation du futur *Plan de développement urbain* offrira une occasion de faire converger ces initiatives où environnement et culture sont de plus en plus interdépendants.

Pour conclure, rappelons que l'objectif de cette section était de démontrer l'importance de certaines politiques et de certains plans d'action de la Ville de Montréal dans l'évolution du projet des Quartiers culturels. D'autres politiques et plans d'action de la Ville ou du gouvernement du Québec pourraient avoir une incidence sur le projet. Pour l'instant, nous n'avons retenu que ceux qui nous semblaient les plus pertinents.



43 agenda21c.gouv.qc.ca

44 ville.montreal.qc.ca/developpementdurable

4.3 LE REPÉRAGE DES QUARTIERS CULTURELS

Notre consultation des arrondissements a débuté en janvier 2010 et s'est terminée en avril 2011. Dans la plupart des cas, ces rencontres se sont déroulées en présence de représentants de deux directions, celle représentant la fonction culturelle et celle de l'aménagement urbain. Comme nous l'avons vu précédemment, le projet des Quartiers culturels est intrinsèquement lié, d'une part, à des aspects culturels et, d'autre part, à une planification territoriale qui comporte des questions de zonage, de réglementation, de permis d'occupation, d'affichage, etc.

Les rencontres avec nos collègues des arrondissements avaient pour objectif de connaître :

- leur définition de ce qu'est un quartier culturel;
- l'état de leur situation sur le plan culturel et leur vision d'avenir;
- leurs attentes envers les services centraux à cet égard.

Pour certains arrondissements, la vision d'avenir était projetée à court terme, pour d'autres, le plan d'action s'échelonnait sur de nombreuses années. Au terme de chaque rencontre, nos collègues ont pu aisément identifier un ou plusieurs secteurs ayant une concentration culturelle ou un potentiel de développement culturel sur leur territoire.

Lors de nos rencontres, nous avons délibérément choisi de ne pas fournir de définition de ce que nous entendions précisément par quartier culturel. Nous voulions plutôt permettre aux arrondissements de définir eux-mêmes, à partir de leurs réalités locales, ce qu'ils percevaient comme étant un quartier culturel existant ou potentiel. Nous avons toutefois suggéré une définition de base très inclusive : un quartier culturel est un espace délimité avec une concentration de services et d'activités

culturels sur un territoire donné qui favorise des synergies entre les acteurs interagissant sur ce territoire ainsi qu'une dynamique de développement.

À des fins d'analyse, les quartiers culturels identifiés par les arrondissements ont été regroupés en deux catégories : les quartiers culturels « existants » et les quartiers culturels « envisagés ».

4.3.1 LES QUARTIERS CULTURELS « EXISTANTS »

Les quartiers culturels « existants » sont ceux qui possèdent un bon nombre d'équipements, de services et d'activités culturels concentrés dans un secteur où l'on retrouve déjà une mixité de fonctions. Ce sont des secteurs que les arrondissements veulent développer et consolider, et dont ils souhaitent accroître le rayonnement. Nous retrouvons les secteurs et éléments suivants, de manière descriptive mais non limitative :

- Ahuntsic-Cartierville** : la mise en valeur du patrimoine historique, architectural et naturel du boulevard Gouin, le secteur Sault-au-Récollet avec le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, la zone des Moulins et l'animation réalisée par Cité Historia. À proximité, la Maison des arts et des lettres Sophie-Barat et le parc Ahuntsic qui accueille en août le FestiBlues.
- Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce** : le secteur du parc Jean-Brillant, l'Université de Montréal, l'Oratoire Saint-Joseph et le chemin Côte-des-Neiges comme centre-ville de l'arrondissement. Création d'un événement rassembleur, mise en valeur du patrimoine et de la diversité culturelle.
- Lachine** : le quartier culturel du Vieux-Lachine incluant le boulevard Saint-Joseph, le parc René-Lévesque, les sites historiques, les lieux de diffusion culturelle et les musées. Développement d'un concept signalétique, d'une image de marque (*branding*) et de circuits culturels.





– **Sud-Ouest** : le pôle Atwater comprenant le Théâtre Corona, la rue Notre-Dame, le marché Atwater, le centre culturel Georges-Vanier et le secteur du canal de Lachine. Revitalisation de la rue Notre-Dame, mise en valeur du patrimoine, aménagement d’ateliers d’artistes.

– **Mercier-Hochelaga-Maisonneuve** : la mise en valeur du quartier Hochelaga-Maisonneuve comprenant le marché Maisonneuve, la promenade Ontario, la place Valois, la maison de la culture Maisonneuve, la bibliothèque Maisonneuve, et renforcement des liens avec l’Espace pour la vie.

– **Outremont** : le secteur gravitant autour du Théâtre Outremont : la bibliothèque, la galerie d’art, le parc Saint-Viateur avec les spectacles et les expositions en plein air, l’école secondaire Paul-Gérin-Lajoie d’Outremont et son option théâtre, le parc Beaubien avec les spectacles en plein air, les œuvres d’art public, et plus au nord, le centre communautaire intergénérationnel.

– **Plateau-Mont-Royal** : plusieurs secteurs à y consolider tels que le secteur Maguire et le maintien des ateliers pour artistes, le boulevard Saint-Laurent et ses boutiques de design, l’avenue du Mont-Royal, l’est du Plateau, le carré Saint-Louis et le ghetto McGill. Mise en valeur du patrimoine par des circuits.

– **Rosemont-La-Petite-Patrie** : le secteur du marché Jean-Talon et de la Petite-Italie, la rue Saint-Hubert entre Rosemont et Beaubien, le secteur du cinéma Beaubien avec ses cafés, restaurants, commerces, le parc Beaubien et les événements qui s’y déroulent.

– **Ville-Marie** : le Pôle de création des Faubourgs et le soutien au développement d’une culture d’avant-garde. Plus de 250 entreprises culturelles, plan particulier d’urbanisme pour le secteur Sainte-Marie.

– **Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension** : la volonté de consolider et de développer le secteur du centre Jean-Marie-Gauvreau, la bibliothèque Patro Le Prévost, la Casa d’Italia, le parc Jarry à proximité, le boulevard Saint-Laurent croisant la rue Jean-Talon.



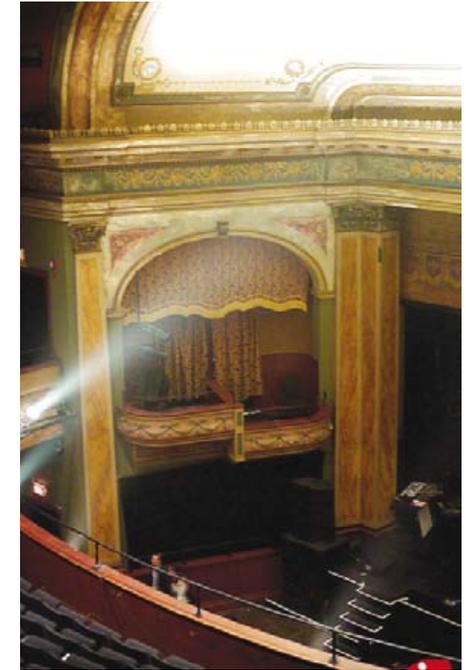
4.3.2 LES QUARTIERS CULTURELS « ENVISAGÉS »

La seconde catégorie est celle des quartiers culturels « envisagés ». Ces quartiers possèdent quelques infrastructures, services et activités culturels, mais qui nécessitent des actions ou des investissements à plus long terme et pour lesquels des fonctions diversifiées doivent être développées. Voici quelques exemples :

- **Ahuntsic-Cartierville** : le secteur Chabanel et la recherche d'une nouvelle vocation pour les nombreux locaux vacants. Régénérescence du secteur basée sur l'industrie créative de la mode et du design.
- **Anjou** : le cœur civique et culturel aux abords de la bibliothèque Jean-Corbeil, volonté de se doter d'une salle de diffusion culturelle, d'aménager une place publique et d'installer une œuvre d'art public.
- **Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce** : le réaménagement d'un tronçon de la rue Sherbrooke vers le quadrilatère Benny, où l'on retrouvera une bibliothèque, une maison de la culture et un centre sportif. Aménagement d'un sentier dans le parc Notre-Dame-de-Grâce et offre de services diversifiés (petits kiosques, cafés, aire de spectacle).



- **LaSalle** : volonté de changer le zonage sur la rue Édouard permettant l'établissement de petits commerces et de cafés, aménagement d'un lieu de rassemblement à la jonction du boulevard Lasalle et de la rue Édouard, mise en valeur du parc des Rapides, du patrimoine historique et naturel.
- **L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève** : le noyau villageois Sainte-Geneviève, le pôle de la Salle Pauline-Julien avec le projet de construction d'une salle d'exposition, le collège Gérald-Godin. Volonté de créer un événement et de diversifier l'offre de services sur le boulevard Gouin.
- **Montréal-Nord** : le secteur de la Maison culturelle et communautaire, la bibliothèque, les parcs environnants. Volonté de développer des projets de médiation culturelle et de pratique artistique amateur. Revitalisation de la rue Charlevoix par l'entremise d'une offre culturelle accrue.
- **Outremont** : le secteur gravitant autour du Théâtre Outremont : l'îlot Saint-Viateur, avec l'ajout des archives et du Centre international des arts de la marionnette, consolidation de l'axe géographique Outremont/Mile-End (rues Saint-Viateur et Bernard), et, ultérieurement, développement de l'axe Outremont/Parc-Extension avec le campus Outremont. Parallèlement, mise en valeur de l'architecture et du patrimoine arboricole, de l'arboretum et de la maison McFarlane du parc Joyce.



– **Pierrefonds–Roxboro** : le cœur civique et culturel près de la bibliothèque de Pierrefonds. Volonté de doter l'arrondissement d'une salle de diffusion culturelle, de créer des événements, d'installer des œuvres d'art public.

– **Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles** : adoption d'un plan particulier d'urbanisme pour le secteur du Vieux-Pointe-aux-Trembles qui mettra en valeur le Moulin, une future place publique, une zone d'animation urbaine, le patrimoine historique et architectural, les berges, un centre de loisirs culturels et un centre d'archives locales.



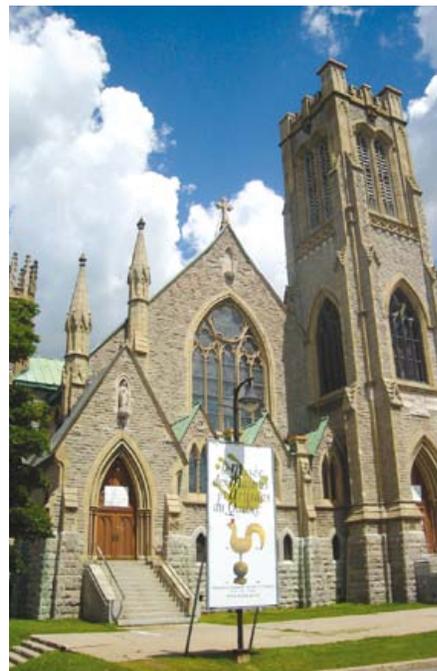
–**Rosemont–La-Petite-Patrie** : le site des anciennes usines Angus incluant le parc Jean-Duceppe, une œuvre d’art public, le parc des locomotives (site d’intérêt historique pour le développement de Montréal), le pôle Molson–Beaubien et De Lorimier–Saint-Zotique (cinéma de quartier, pergola du parc Molson, boutiques de produits fins et du terroir, expositions au Mousse-Café, bibliothèque Petite-Patrie), la promenade Masson, le Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme et le secteur d’Iberville, le secteur du métro Rosemont avec la bibliothèque Marc-Favreau.

–**Saint-Laurent** : le secteur du campus du cégep Saint-Laurent et du collège Georges-Vanier, le Vieux Saint-Laurent, la mise en valeur de l’église, du Musée des maîtres et artisans, de la salle de spectacles et de la bibliothèque.

–**Saint-Léonard** : le cœur civique et culturel avec la mairie, la bibliothèque et le centre Léonardo da Vinci, aménagement d’une place multidisciplinaire dans le parc Wilfrid-Bastien, aménagement d’une salle de spectacle polyvalente (150 à 200 personnes) pour des projets de médiation et de pratique artistique amateur, aménagement d’un centre d’exposition.

–**Verdun** : le pôle des arts du cirque, la transformation du Studio B en salle de spectacles pour les arts de la scène et les arts du cirque, le renforcement du rôle de l’Auditorium de Verdun, l’ouverture de la maison Saint-Dizier, le développement d’activités culturelles sur la rue Wellington, le développement d’un parcours riverain.

–**Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension** : les environs de la place de la Gare Jean-Talon dans Parc-Extension, autour du parc orthogonal dans Saint-Michel jouxtant le Petit Maghreb et comprenant une bibliothèque, une maison des citoyens, une œuvre d’art public, une école secondaire à vocation musicale ainsi que l’installation prochaine d’un kiosque à musique.



Il est important de noter que les secteurs désignés par les arrondissements ne le sont qu'à titre indicatif, n'ayant été mentionnés qu'au cours d'une seule consultation. Rappelons que le but du présent exercice était d'amorcer une réflexion sur le concept de quartier culturel et sur les secteurs présentant un potentiel de développement culturel à court, moyen et long terme. Une réflexion plus approfondie pourra mener à des désignations plus précises.

4.4 LE CONCEPT DE QUARTIER CULTUREL VERSION MONTRÉAL

Au fur et à mesure de nos échanges avec les divers intervenants – services centraux, arrondissements et partenaires de la société civile –, le concept de quartier culturel s'est progressivement dessiné et enrichi. Selon les propositions formulées, un quartier culturel à Montréal devrait tout à la fois :

- « être un milieu de vie de qualité, accessible et sécuritaire » ;
- « être animé, vivant, rassembleur et favoriser les échanges » ;
- « offrir une mixité d'activités, d'attraits et de services culturels de proximité » ;
- « être distinctif et miser sur ses atouts et spécificités locales » ;
- « concentrer et consolider les lieux de formation, de création, de production et de diffusion culturelles » ;
- « rendre accessible l'offre culturelle » ;
- « offrir des conditions favorables pour développer et maintenir des lieux de création » ;
- « faire une place active aux artistes professionnels et à ceux de la relève » ;
- « encourager la participation culturelle des citoyens, notamment par des projets de médiation culturelle » ;
- « être aménagé selon une vision culturelle du territoire » ;
- « être vert, respecter les principes du développement durable et de l'Agenda 21 de la culture » ;
- « s'inscrire dans une volonté de planification urbaine, d'urbanisme culturel » ;
- « mettre en valeur l'histoire et le patrimoine des lieux » ;
- « être innovateur et promouvoir les nouvelles technologies » ;
- « avoir une grande signature de design et une image de marque (*branding*) particulières » ;
- « être attractif et permettre de faire vivre une expérience urbaine distincte » ;
- « posséder un pouvoir d'attraction touristique » ;
- « contribuer au renforcement culturel, touristique et économique de Montréal ».

La définition d'un quartier culturel continuera de se préciser à partir de la vision et de la mobilisation des intervenants et de leur volonté de travailler ensemble pour consolider et développer de tels secteurs à Montréal.

Ces idées exprimées démontrent bien le caractère multiforme du projet. Plusieurs variables de différents domaines y sont prises en compte et intégrées. **La définition d'un quartier culturel continuera de se préciser à partir de la vision et de la mobilisation des intervenants et de leur volonté de travailler ensemble pour consolider et développer de tels secteurs à Montréal.** Quant au concept de quartier culturel qui avait été suggéré lors des rencontres, il aura permis aux services centraux, aux arrondissements et aux partenaires de pouvoir désigner aisément un ou plusieurs quartiers culturels tout en enrichissant leur définition selon leurs particularités locales.

L'organisme Culture Montréal, partenaire du *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle*, est à l'œuvre en vue de développer une métropole pour tous et bien enracinée dans ses quartiers. Récemment, à la suite d'une consultation de ses membres, il a proposé la définition suivante du quartier culturel : « (un) milieu de vie animé, où la présence des arts et (de) la culture est reconnue comme une contribution essentielle au développement harmonieux des communautés locales, notamment en ce qui a trait au sentiment d'appartenance, à la vitalité économique, aux relations entre citoyens, à la qualité du milieu de vie, etc. » Nous adhérons à cette définition qui voit le quartier culturel comme un ensemble urbain aux multiples facettes.

4.5 LE CONSTAT DES ATTENTES ET DES BESOINS

Au début de l'année 2010, comme nous l'avons noté précédemment, nous avons commencé notre phase de consultations auprès des services centraux, des arrondissements montréalais, de même que de certains partenaires qui s'étaient déjà prononcés sur la question des pôles ou des quartiers culturels. Nous avons également passé en revue les mémoires déposés depuis 2005 soit devant l'Office de consultation publique de Montréal, soit devant les commissions du Conseil municipal relativement à différents projets concernant la culture et le patrimoine. Les organismes qui se sont prononcés provenaient souvent des milieux des arts, de la culture et du patrimoine, mais nous avons aussi constaté que d'autres intervenants souhaitaient être inclus. Ce fut entre autres les cas de corporations de développement économique et communautaire, de sociétés de développement commercial, de sociétés d'histoire et de patrimoine, d'établissements d'enseignement, parfois d'organismes scientifiques. Nous sommes donc allés à la rencontre de plusieurs de ces intervenants. Une liste de notre programme de rencontres 2009-2011 se trouve à l'annexe A.

4.5.1 LES SERVICES CENTRAUX

Du côté des services centraux de la Ville, voici dans les grandes lignes les pistes d'action qui ont été proposées en regard des quartiers culturels :

- Consolider les acquis et poser des gestes structurants pour le développement culturel et urbanistique de Montréal ;
- Faire du *Plan d'urbanisme* le premier outil de mise en œuvre des quartiers culturels ;
- Considérer les problématiques d'aménagement, de sécurité et de qualité du milieu de vie et s'assurer de la présence de la culture et du design dans les projets de construction, d'aménagement ou de réaménagement d'espaces publics ;
- Considérer l'importance de la relève et de la culture émergente ;
- Fonder le concept de quartier culturel sur la participation culturelle des citoyens ;
- Accentuer le rôle des bibliothèques et des lieux municipaux de diffusion culturelle dans leur milieu ; encourager leur mise en réseau et leur implication avec d'autres partenaires ;
- Inscrire le projet des Quartiers culturels dans la démarche de développement durable et dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture ;
- Développer des outils pour accompagner les arrondissements dans la planification et le développement de leurs futurs quartiers culturels.

4.5.2 LES ARRONDISSEMENTS

En ce qui concerne les arrondissements, les propositions ou demandes sont davantage liées à des besoins structurants et de mise en valeur des futurs quartiers culturels :

- Développer les futurs quartiers culturels en fonction des particularités locales, des spécificités territoriales, des besoins de la population locale ;
- Créer et aménager des espaces publics et des lieux de rassemblement ;
- Consolider les équipements existants et développer davantage de lieux de création et de diffusion culturelle ;
- Développer des circuits culturels ;
- Mettre en valeur le patrimoine, sous toutes ses formes ;
- Élaborer un concept de signalisation culturelle municipale ;
- Réaliser plus de projets en médiation culturelle et en pratique artistique amateur ;
- S'assurer de la complémentarité de l'offre culturelle entre les arrondissements ;
- Assurer un soutien et une récurrence dans le financement accordé pour des projets liés aux quartiers culturels, poser des gestes financiers concrets et à long terme ;
- Se doter d'un plan d'action culturel local.

4.5.3 LES PARTENAIRES

Quant aux partenaires de la société civile que nous avons consultés, les questionnements et attentes concernent dans plusieurs cas la mise en réseau des acteurs locaux et des ressources, de même que l'amélioration des liens entre les instances municipales et les organismes culturels :

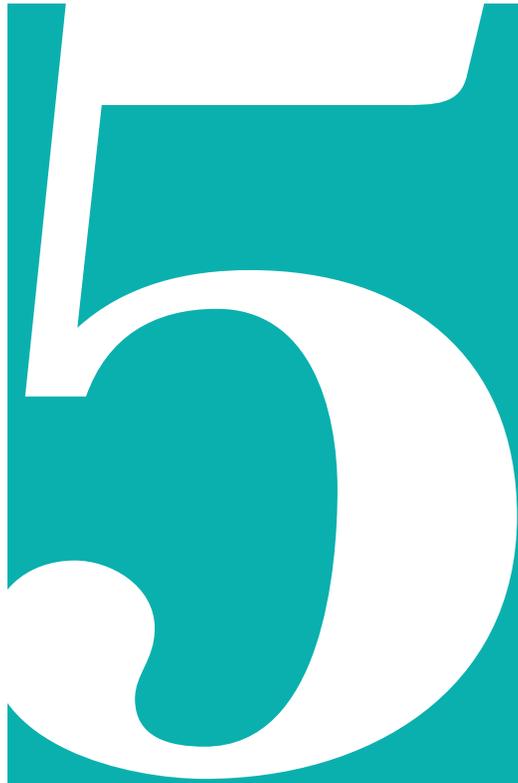
- Favoriser un meilleur maillage et une mise en réseaux des quartiers et des acteurs locaux ; créer des liens entre les partenaires et les arrondissements ;
- Lier culture et urbanisme ;
- Développer des lieux de création et de diffusion culturelle de même que des ateliers pour les artistes ; créer des lieux de rencontre s'avère une nécessité ;
- Faire une meilleure utilisation des espaces publics ;
- Multiplier les petites initiatives et les actions dans la ville et obtenir un soutien financier pour les réaliser, fournir des mesures d'encouragement et d'accompagnement pour développer des projets ;
- Élargir la vision de la culture ; reconnaître le rôle culturel des universités, des sociétés de développement commercial, des groupes scientifiques et des organismes communautaires ;
- Développer une stratégie d'intervention globale, tout en respectant l'autonomie de chacun ;
- Développer une vision du développement culturel de Montréal sur 20 ans, partagée entre les services centraux, les arrondissements et les partenaires de la société civile.

De manière générale, nous avons constaté lors de nos rencontres que les intervenants voyaient le projet des Quartiers culturels comme rassembleur, inclusif et décentralisé. Ils ont bien accueilli cette démarche. Ils ont démontré une volonté de travailler ensemble et de créer des partenariats pour développer le projet, chacun y trouvant un intérêt à court, moyen ou long terme.

Par ailleurs, les rencontres nous ont permis de déterminer plus spécifiquement des catégories de besoins et d'attentes de la part des arrondissements et des partenaires. À des fins d'analyse et de synthèse, les attentes et demandes ont été regroupées sous quatre grandes catégories : la promotion et l'animation des quartiers culturels ; l'aménagement et le transport ; les immobilisations ; la gestion et la coordination.



Dans la section qui suit, chacune de ces catégories sera reprise en détail avec les attentes qui l'accompagnent. Des pistes de réflexion y seront proposées.



PISTES DE RÉFLEXION



Au terme de ce travail de recherche et de consultation, plusieurs pistes de réflexion et perspectives s'ouvrent à nous afin de réfléchir aux moyens de faciliter la consolidation et le développement de quartiers culturels.

5.1 L'ACTION CULTURELLE LOCALE

En amont du développement et de l'aménagement des quartiers culturels, nous lançons trois pistes de réflexion :

La possibilité pour l'arrondissement de se doter d'un plan d'action culturel local, en partenariat avec les organismes et les partenaires locaux, permettant d'y inscrire la volonté de développer un ou des quartiers culturels⁴⁵.

La possibilité pour l'arrondissement d'inscrire à même le chapitre local du plan d'urbanisme le ou les secteurs désignés « quartier culturel » et, subséquemment, d'adapter le cadre règlementaire de ces secteurs en fonction de leurs objectifs de développement culturel et d'aménagement (exemple : affichage, zonage, permis d'occupation du domaine public, ateliers d'artistes, etc.).

La possibilité de mettre en place, à la Ville centrale, une équipe multidisciplinaire pour accompagner les arrondissements dans leur démarche de concertation et de planification.

45 Quelques arrondissements sont actuellement dotés soit d'une politique culturelle, soit d'un plan directeur des installations sportives, soit d'un diagnostic des équipements culturels.

Cela dit, poursuivons maintenant avec les quatre grandes catégories dans lesquelles nous avons regroupé les constats, les attentes, ainsi que les pistes de réflexion que nous proposons : la promotion et l'animation, l'aménagement et le transport, les immobilisations ainsi que la gestion et le fonctionnement.

5.2 LA PROMOTION ET L'ANIMATION

La promotion et l'animation des quartiers culturels est une préoccupation constante. Le plus grand nombre des attentes soulevées par les arrondissements se retrouve dans cette catégorie. Quels seront les éléments qui feront vibrer les quartiers culturels et quels sont ceux qui les mettront en valeur ? Les éléments qui ressortent le plus dans cette catégorie sont : le patrimoine matériel et immatériel, les circuits culturels, l'activité commerciale de proximité, les festivals et événements, la médiation culturelle, ainsi que la pratique artistique amateur.



5.2.1 LA MISE EN VALEUR DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE

Le patrimoine, qu'il soit naturel, culturel matériel ou culturel immatériel, est souvent l'une des premières richesses d'un arrondissement. En effet, chaque quartier a une histoire particulière, des lieux de mémoire ou encore des paysages remarquables qui, selon nos interlocuteurs, pourraient davantage être mis en valeur. Par exemple, la commémoration est un moyen très pertinent de faire connaître l'histoire culturelle d'un quartier ; en nommant Saul-Bellow sa bibliothèque, l'arrondissement de Lachine rappelle subtilement les origines du grand écrivain.

- Comment en arriver à un effort collectif accru, en regard de la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine, qui contribuerait notamment à la formation d'un sentiment d'identité, d'appartenance et de fierté dans les quartiers culturels et dans les arrondissements ?
- Comment sensibiliser la population à la grande richesse du patrimoine bâti et historique des quartiers culturels actuels et à venir ? Comment pallier ce manque de connaissance et de reconnaissance du patrimoine des quartiers ?



5.2.2 LES CIRCUITS CULTURELS

Pour connaître et mettre en valeur un milieu, les circuits culturels semblent être un moyen privilégié par les arrondissements et les partenaires. Plusieurs types de circuits sont possibles et ont été suggérés tels que des circuits audio, des circuits guidés par un animateur ou à partir de panneaux d'interprétation, des circuits faisant appel aux nouvelles technologies, etc. Certaines sociétés d'histoire en arrondissement sont très actives sur le plan de la diffusion du patrimoine par des circuits. L'organisme L'Autre Montréal prépare aussi des parcours accompagnés d'un guide : ils sont plus ponctuels, sont souvent offerts sur demande et portent sur différents sujets locaux d'intérêt (œuvres d'art public, architecture, forces communautaires de quartiers, etc.). Mais, au-delà de la forme, un des enjeux reliés aux circuits est leur pérennité.

- Comment soutenir et développer des circuits culturels locaux qui soient accessibles, non pas de façon ponctuelle mais de façon pérenne, et ce, afin d'en assurer la viabilité ?

5.2.3 L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

L'activité commerciale d'un quartier culturel a été mentionnée maintes fois lors des consultations. Pour la plupart des personnes rencontrées, un quartier culturel est composé d'une mixité de fonctions. Une activité commerciale originale et diversifiée est indissociable de l'image et de la vitalité d'un quartier. Les artères commerciales sont souvent considérées comme l'épine dorsale d'un quartier. En plus des lieux de rassemblement, certaines associations de commerçants organisent ou appuient la tenue d'activités et d'événements culturels qui sont de plus en plus fréquentés et qui gagnent en notoriété dans le paysage culturel montréalais. Pensons, par exemple, à l'événement *Nuit blanche sur tableau noir* sur l'avenue du Mont-Royal, à *Mix'Arts* sur le boulevard Saint-Laurent, ou encore au festival *Montréal en arts* dans le Village. Ces événements contribuent tant à l'animation, à la promotion et à l'appropriation du quartier qu'au soutien des artistes montréalais. Les commerces de proximité, tels les restaurants, cafés, bistros et bars, permettent souvent des rencontres, des échanges et un réseautage qui concourent à la création et à l'enrichissement du « capital social » d'un quartier.

- Comment favoriser une plus grande participation des sociétés de développement commercial et des commerçants eux-mêmes au développement des quartiers culturels ?



5.2.4 LES FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

Les festivals et événements figurent aussi en bonne place au chapitre de l'animation et de la promotion des quartiers culturels. À cet égard, malgré leur rôle majeur dans les arrondissements, on déplore que de telles manifestations culturelles soient encore trop concentrées au centre-ville. Le *Festival de Théâtre de rue*, à Lachine, et le *FestiBlues*, au parc Ahuntsic, sont des exemples de festivals réputés qui consolident la personnalité de leur quartier. À une autre échelle, le festival *Montréal Complètement Cirque* illustre aussi la réussite de la décentralisation des activités d'un festival dans plusieurs quartiers. De plus, les arrondissements et les partenaires ont souligné l'importance d'encourager le maintien et la création de festivals et d'événements qui célèbrent la diversité culturelle des quartiers de Montréal.

- Comment encourager la tenue de festivals et d'événements, existants ou à venir, dans les quartiers culturels ?
- Comment en améliorer la notoriété à l'échelle montréalaise ?

5.2.5 LA MÉDIATION CULTURELLE ET LA PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

Pour plusieurs partenaires et arrondissements consultés, la participation culturelle doit être au cœur des quartiers culturels. En effet, comment imaginer le développement culturel d'un milieu de vie sans l'implication des citoyens qui l'habitent ? Ce qui nous amène à appuyer sur l'importance des activités de médiation culturelle pour susciter la participation des citoyens, et plus particulièrement pour atteindre les publics les plus éloignés de l'offre culturelle. Grâce à la médiation culturelle, les citoyens peuvent s'approprier



la culture, notamment lors d'activités d'initiation aux arts, d'ateliers de pratique artistique amateur ou lors de rencontres et d'échanges avec des créateurs que ce soit à la bibliothèque ou dans un lieu de diffusion culturelle.

- Comment permettre au plus grand nombre possible de citoyens de prendre part au développement culturel de leur milieu de vie et, par le fait même, de l'enrichir ?
- Comment assurer des activités de médiation culturelle permettant aux citoyens de proposer une vision créative de leur quartier ?



5.3 L'AMÉNAGEMENT ET LE TRANSPORT

Au chapitre de l'aménagement des quartiers culturels et du transport qui les dessert (de l'extérieur comme à l'intérieur de leurs limites), six principales questions ont été évoquées au cours des consultations.

5.3.1 LES ESPACES PUBLICS : PARCS, PLACES, RUES ET CORRIDORS PIÉTONNIERS

D'entrée de jeu, on rappelle l'importance de maintenir et de créer des espaces publics, c'est-à-dire des places, des rues, des parcs de quartier de qualité où les gens peuvent se retrouver, célébrer, participer ou encore assister à des événements culturels. Pensons, par exemple, à la nouvelle place Valois, à la piétonnisation de la rue Sainte-Catherine Est en été, aux marchés publics, etc. Dans le même ordre d'idées, les partenaires ont appuyé sur l'effet de la nature dans la ville, de sa préservation et de sa mise en valeur dans les arrondissements, bref, de l'importance accrue du mariage entre nature et culture. Le secteur du Sault-au-Récollet dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville est un bel exemple d'une nature qui côtoie le double patrimoine historique et architectural. Des espaces verts comme le parc Molson, le grand parc La Fontaine, son Théâtre de Verdure et son nouveau pavillon, ou encore le parc de la promenade Bellerive, jouent un rôle appréciable en accueillant des activités culturelles et des œuvres d'art public tout en étant des espaces conviviaux et de divertissement.

- Lors de travaux d'aménagement ou de réaménagement du domaine public, comment prévoir et mettre en valeur des espaces accessibles à tous (places, parcs, rues) permettant aux citoyens de mieux s'approprier leur quartier ?
- Comment soutenir l'animation de ces espaces publics, ainsi qu'une offre de services diversifiés (alimentaires, sanitaires, aires de jeux, aires de spectacles et d'événements culturels, mobilier) ?
- Comment favoriser les meilleures pratiques en matière de design et d'aménagement de ces espaces publics ?

D'entrée de jeu, on rappelle l'importance de maintenir et de créer des espaces publics, c'est-à-dire des places, des rues, des parcs de quartier de qualité où les gens peuvent se retrouver, célébrer, participer ou encore assister à des événements culturels.



5.3.2 LE MOBILIER URBAIN

L'importance d'avoir un mobilier urbain de qualité fait partie des attentes exprimées.

- Le mobilier urbain des quartiers culturels devrait-il être distinctif et contribuer à leur donner une image et une signature particulière ?

5.3.3 LA SIGNALISATION CULTURELLE

La signalisation culturelle est une préoccupation soulevée à maintes reprises par les personnes et organismes rencontrés, et ce, sur l'ensemble du territoire montréalais. Les lieux culturels existent, mais pouvons-nous les reconnaître dans leur environnement, les repérer et s'y rendre facilement ? La problématique de la signalisation culturelle doit, selon nos interlocuteurs, être solutionnée le plus rapidement possible. Toujours selon nos interlocuteurs, l'administration municipale devrait, conjointement avec les arrondissements et les organismes culturels et touristiques partenaires, mettre au point un plan d'action en matière de signalisation culturelle⁴⁶.

- Quelle évaluation faut-il faire des instruments existants en matière de signalisation culturelle ?
- Sur quels aspects faut-il travailler prioritairement pour en arriver à une situation satisfaisante ?

⁴⁶ Précisons que la question de la signalisation culturelle inclut les aspects afférents à la signalisation directionnelle, à l'identification et à l'interprétation.



5.3.4 L'ÉCLAIRAGE

Il existe un grand intérêt pour l'éclairage des espaces culturels, des bâtiments patrimoniaux ou autrement significatifs. Actuellement, le Vieux-Montréal et le Quartier des spectacles sont les seuls secteurs disposant d'un plan lumière.

- Serait-il envisageable de mettre progressivement en œuvre un plan lumière sur l'ensemble du territoire afin de mettre en valeur, par l'éclairage, certains bâtiments et monuments d'intérêt ?
- Le cas échéant, de quelle manière faudrait-il procéder pour établir les priorités ?
- Les projets d'éclairage de bâtiments situés dans des secteurs faisant l'objet de nouveaux aménagements ou réaménagements urbains devraient-ils être priorités ?

5.3.5 LE ZONAGE ET LA RÉGLEMENTATION

Le zonage et la réglementation des quartiers culturels ont été mentionnés à maintes reprises. De nombreuses questions relatives à l'intégration de la culture aux projets de construction, à l'affichage, aux ateliers et résidences d'artistes, et au bruit ont été soulevées. La problématique des ateliers et ateliers-résidences pour artistes est double : d'une part, elle comporte des questions de zonage et de réglementation et, d'autre part, elle est aussi liée à des questions d'immobilisations et de fonctionnement. Nous reviendrons sur l'aspect immobilier au point 5.4.3 pour proposer des pistes d'intervention.

- Est-il opportun et réalisable de mettre en place des mesures permettant l'inclusion d'équipements culturels ou d'œuvres d'art de l'ordre de 1 % (ou plus) dans certains projets de construction situés dans les quartiers culturels, ou ailleurs, notamment dans le cadre des grands projets, des projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, ou encore des projets devant faire l'objet d'un accord de développement ?
- Comment répondre aux besoins en matière d'affichage libre et d'affichage culturel, particulièrement dans les futurs quartiers culturels ?
- Comment être collectivement plus proactifs pour permettre et pour faciliter le développement d'ateliers ou d'ateliers-résidences pour artistes ?

5.3.6 LE TRANSPORT ACTIF ET LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE

Les enjeux liés au transport suscitent beaucoup de préoccupations, plus particulièrement quant aux problématiques concernant le transport pour se rendre dans l'arrondissement et dans le quartier culturel ou encore le transport à l'intérieur même de leur territoire. Les arrondissements les plus éloignés du centre-ville ont exprimé le souhait d'avoir, eux aussi, accès au réseau Bixi. Plusieurs autres éléments relatifs à l'aménagement et au transport ont été soulevés, comme la place accordée aux piétons, les voies cyclables et la sécurité.



- Comment permettre des déplacements actifs et sécuritaires dans les futurs quartiers culturels ? Lors de la planification du réseau cyclable, de même que de l'expansion du réseau Bixi, n'y aurait-il pas lieu de prendre en considération les futurs quartiers culturels ?
- Même s'il existe déjà une complicité réelle entre le transport en commun et la culture, quels moyens pourraient être envisagés pour renforcer encore davantage cette connivence ?

5.4 LES IMMOBILISATIONS

En matière d'immobilisations, trois aspects ont été particulièrement retenus : les équipements culturels publics et privés, les œuvres d'art public, ainsi que les ateliers et résidences pour les artistes.

5.4.1 LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS PUBLICS ET PRIVÉS

Pour de nombreux arrondissements, le quartier culturel gravite souvent autour de lieux municipaux fortement ancrés dans la communauté et qui favorisent l'accès à la culture pour tous les citoyens. Ces lieux sont : une bibliothèque, un lieu municipal de diffusion culturelle du réseau Accès culture, un centre communautaire culturel et de loisir ou un musée municipal. Dans certains arrondissements, l'offre culturelle et patrimoniale (sous toutes ses formes) est plus diversifiée. Aux équipements culturels publics s'ajoutent, dans certains cas, des lieux culturels ou des équipements culturels privés (cinéma, librairie, galerie) qui s'avèrent être des points d'ancrage fort d'un quartier ou d'un noyau culturel local, surtout pour les arrondissements périphériques ou éloignés du centre-ville. Ce noyau civique, culturel ou villageois est donc considéré par plusieurs comme le secteur culturel à consolider et à développer.

- Les bibliothèques publiques sont engagées dans un programme majeur de rénovation, d'agrandissement et de construction qui s'étend sur dix ans ; comment s'assurer que les retombées de ces investissements publics soient optimales dans leur milieu ?



- Le Forum des équipements culturels est en mesure d'appuyer financièrement la rénovation, l'agrandissement et la construction de lieux de diffusion culturelle (réseau Accès culture) ; comment s'assurer que les retombées de ces investissements publics soient optimales dans leur milieu ?⁴⁷
- Les projets d'équipements culturels publics et privés projetés dans des quartiers culturels à venir devraient-ils faire l'objet d'une attention particulière ?

Pour de nombreux arrondissements, le quartier culturel gravite souvent autour de lieux municipaux fortement ancrés dans la communauté et qui favorisent l'accès à la culture pour tous les citoyens.

⁴⁷ Notons que la même question se posera pour les centres de loisirs lorsque le diagnostic sur la pratique artistique amateur sera complété, d'ici la fin de 2012.

5.4.2 L'ART PUBLIC

À de nombreuses reprises au cours des consultations, on a porté à notre attention l'importance des œuvres d'art public permanentes et des installations temporaires dans le paysage artistique et culturel des quartiers. Un exemple de l'importance qu'on accorde à l'art public : le Pôle de création des Faubourgs qui souhaite installer une œuvre d'art public majeure permettant de créer un symbole qui, tout en renforçant le sentiment d'appartenance de la population à son quartier, singulariserait ce dernier dans l'environnement montréalais. Plusieurs arrondissements et partenaires sont d'avis que les œuvres d'art public sont des composantes essentielles des futurs quartiers culturels. Notons par ailleurs que plusieurs arrondissements ne comptent que peu d'œuvres d'art public sur leur territoire.

- Comment favoriser un enrichissement du paysage artistique des quartiers culturels par des installations d'œuvres d'art public ?
- Quel devrait être le rôle des citoyens et des entreprises dans le choix et l'installation de ces œuvres ?
- Comment tirer parti de la mise en valeur des quartiers culturels pour mieux faire connaître la collection municipale et les collections privées d'art public, et améliorer l'appui aux initiatives existantes (par exemple, en matière de murales) ?

Un exemple de l'importance qu'on accorde à l'art public : le Pôle de création des Faubourgs qui souhaite installer une œuvre d'art public majeure permettant de créer un symbole qui, tout en renforçant le sentiment d'appartenance de la population à son quartier, singulariserait ce dernier dans l'environnement montréalais.



5.4.3 LES ATELIERS ET RÉSIDENCES POUR ARTISTES

Plusieurs arrondissements et partenaires nous ont fait part du besoin pressant d'agir sur la question des ateliers et résidences pour artistes. Le Quartier des spectacles, dans l'arrondissement de Ville-Marie, fait face à cette problématique, tout comme certains arrondissements limitrophes. Pensons au Sud-Ouest et au Plateau-Mont-Royal, qui voient leurs artistes partir faute d'ateliers de création à coût abordable ou conformes à la réglementation en vigueur. Rappelons-nous, à cet effet, les cas de la Grover⁴⁸ dans l'arrondissement de Ville-Marie et du plus récent 5555, avenue de Gaspé⁴⁹ dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Comme nous l'avons mentionné au point 5.3.5, la question des ateliers d'artistes doit être étudiée tant sur les plans réglementaire et fiscal qu'immobilier. L'acquisition de bâtiments pour y aménager des ateliers d'artistes pourrait être une solution qui assurerait la pérennité de cette fonction dans un quartier culturel. Des pistes de solutions ont déjà été proposées, notamment par la CDEC Centre-Sud/Plateau-Mont-Royal⁵⁰ et par l'organisme Culture Montréal⁵¹. Cette problématique figure parmi les engagements de la *Politique de développement culturel de Montréal*⁵², du *Plan d'action 2007-2017 – Montréal métropole culturelle*, et de la *Stratégie de développement économique de Montréal*⁵³.

Il est donc urgent d'adopter une approche proactive étant donné l'importance de cette problématique pour la vitalité de plusieurs quartiers culturels, ainsi que pour le développement de Montréal comme métropole culturelle.

- Compte tenu de leur importance stratégique sur les plans artistique, culturel et économique, comment assurer le maintien, la consolidation et le développement des ateliers pour artistes et artisans sur le territoire montréalais ?

5.5 LA GESTION ET LA COORDINATION

Plusieurs intervenants ont souligné l'importance de la gestion et de la coordination quotidienne des activités des quartiers culturels à venir à Montréal. En regard de la dynamique locale et des acteurs présents dans chacun des arrondissements, il semble certain que le modèle de gestion d'un quartier culturel sera conçu « sur mesure » et variera, non seulement d'un arrondissement à l'autre, mais d'un quartier à l'autre, à l'intérieur d'un même arrondissement.

- Comment assurer la pérennité du fonctionnement des quartiers culturels ?
- Quels sont les modèles de gestion qui apparaissent les plus pertinents ?

48 ville.montreal.qc.ca/commissions

49 leplateau.com

50 cdec-csppmr.org/memoiresculture

51 culturemontreal.ca/fr/publications

52 Ville de Montréal (2005). *Politique de développement culturel 2005-2015*, p.76-77 : ville.montreal.qc.ca/culture

53 sdemontreal.com



6



CONCLUSION

Décrite à une époque comme étant « la Ville aux cent clochers » et à une autre, comme étant une mosaïque « de petites patries », Montréal est aujourd'hui composée de 19 arrondissements et, surtout, d'une multitude de quartiers, tous aussi riches et singuliers les uns que les autres. Comme nous avons pu le constater dans les pages précédentes, le projet des Quartiers culturels se veut un moyen de faciliter la découverte ou la mise en valeur de ces richesses souvent méconnues.

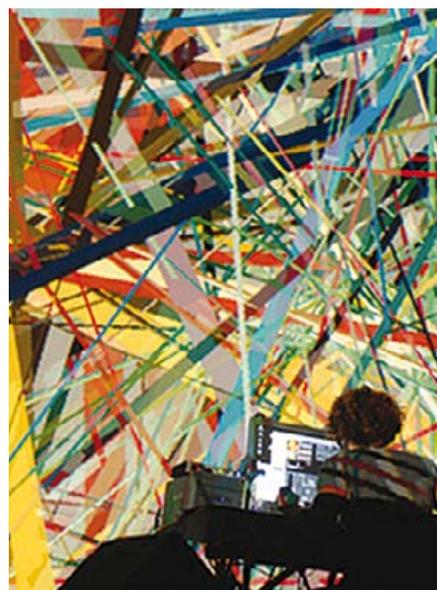
Depuis l'adoption de sa *Politique de développement culturel* et dans la foulée du *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle*, la Ville, de concert avec ses partenaires culturels, les gouvernements et les entreprises, travaille à la consolidation, au développement, ainsi qu'à un accès accru à la culture. La réflexion sur les Quartiers culturels que nous proposons ici constitue donc une étape importante de ce processus de démocratisation et d'accessibilité à la culture.

Au chapitre de « l'urbanisme culturel », Montréal dispose déjà de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, du Quartier des spectacles, de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, dont elle veut soutenir la consolidation et le rayonnement, de même que de pôles spécialisés comme la Cité des arts du cirque et l'Espace pour la vie.

Sur l'ensemble du territoire montréalais, le quartier culturel est un concept qu'on pourra s'approprier et adapter en fonction des besoins en matière de développement culturel et d'aménagement. Les pistes de réflexion que nous proposons dans ce document cherchent précisément à susciter le plus large débat possible sur ce que nous voulons comme quartiers culturels, ainsi que sur les gestes à poser pour en permettre la mise en œuvre ou le développement.

Ce débat arrive au moment même où s'amorcent les travaux sur le futur *Plan de développement de Montréal* qui guidera nos actions en matière d'urbanisme et d'aménagement. Il s'inscrit aussi dans la foulée de l'adhésion de la Ville de Montréal aux engagements et aux principes de l'*Agenda 21 de la culture* qui d'ores et déjà inspirent notre démarche.

Finalement, l'automne 2012 constituera l'étape de mi-parcours du *Plan d'action 2007-2017*. Travailler à la consolidation et au développement de quartiers culturels est un projet porteur d'avenir pour amorcer la seconde moitié de cette décennie de développement culturel. D'ailleurs, la concrétisation de ce projet serait une façon originale, pérenne et démocratique de célébrer, en 2017, le 375^e anniversaire de notre Ville...





BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

- CDEC CENTRE-SUD/PLATEAU-MONT-ROYAL. *Mémoires culture*. S.d. [en ligne]. [http://www.cdec-csmpm.org/memoiresculture]. (novembre 2010)
- CULTURE MONTRÉAL. 2010. *Cadre d'intervention sur les ateliers d'artistes à Montréal*. [en ligne]. [http://www.culturemontreal.ca/fr/publications/details/273/]. (juin 2010)
- Daniel Arbour & Associés (2005). *Rapport d'étude sur les pôles culturels*, Daniel Arbour & Associé et Ville de Montréal, Montréal, 20 p.
- EUROPA. *Capitale européenne de la culture*, 2006, [en ligne]. [http://europa.eu/legislation_summaries/other/129005_fr.htm]. (novembre 2010)
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Charte de la Ville de Montréal*, 2010, [en ligne]. [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_11_4/C11_4.html]. (novembre 2010)
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Loi sur les citées et villes*, 2010, [en ligne]. [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_19/C19.html]. (novembre 2010)
- JOHN MONTGOMERY. *Cultural Quarters as Mechanisms for Urban Regeneration*, 2003, [en ligne]. [http://halliejones.com/Resourcess/CulturalQuarters.pdf]. (novembre 2009)
- LE PLATEAU. *70 locataires à la rue*. S.d. [en ligne]. [http://www.leplateau.com/Actualites/Vos-nouvelles/2010-07-13/article-1552129/70-locataires-a-la-rue/1]. (juillet 2010)
- MARIANGELA LAVANGA. *The contribution of cultural and creative industries to a more sustainable urban development*, S.d. [en ligne]. [http://www.fokus.or.at/fileadmin/fokus/user/downloads/acei_paper/lavanga.pdf]. (novembre 2010)
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE. *Agenda 21 de la culture aujourd'hui demain*. 2010. [en ligne]. [http://www.agenda21c.gouv.qc.ca/evenements/adoption-de-la-declaration-mondiale-de-cglu-sur-la-culture-commme-4e-pilier-du-developpement-durable/]. (novembre 2010).
- OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL. *Politique de développement culturel pour la Ville de Montréal*, 2010, [en ligne]. [http://www.ocpm.qc.ca/consultations-publiques/politique-de-developpement-culturel-pour-la-ville-de-montreal]. (novembre 2010)
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, 2006, [en ligne]. [http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=12762&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html]. (juin 2009)
- PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES. *Quartier des spectacles*, 2010, [en ligne]. [http://www.quartierdesspectacles.com/fr/accueil/]. (juin 2009)
- PÔLE DE CRÉATION LES FAUBOURGS. *Pôle de création culturelle*, 2010, [en ligne]. [http://www.lesfaubourgs.ca/PBCPPlayer.asp?ID=477267]. (septembre 2010)
- Roodhouse, S. (2006). *Cultural quarters, principles and practices*, United Kingdom : Intellect Books, 149 p.
- TOURISME MONTRÉAL. *Développement du tourisme culturel à Montréal*. S.d. [en ligne]. [http://docs.tourisme-montreal.org/doc/tourisme-montreal/planstrat_vp_final/2010080201/]. (septembre 2010)
- Ville de Montréal (2005). *Montréal, métropole culturelle, Politique de développement culturel 2005-2015*, Montréal, 80 p.
- Ville de Montréal (2007). *Plan d'action 2007-2017- Montréal, métropole culturelle*, Montréal, 16 p.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Budget 2011*, S.d. [en ligne]. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_fin_fr/media/documents/00-budget-2011.pdf]. (décembre 2010)
- VILLE DE MONTRÉAL. *Politique du patrimoine*, S.d. [en ligne]. [http://www2.ville.montreal.qc.ca/patrimoine/doc_enonce/politique.pdf]. (novembre 2010)
- VILLE DE MONTRÉAL. *Développement social*, S.d. [en ligne]. [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2239,2891961&_dad=portal&_schema=PORTAL]. (septembre 2009)
- VILLE DE MONTRÉAL. *Bibliothèques publiques*, S.d. [en ligne]. [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_dad=portal&_pageid=4276,5490426&_schema=PORTAL]. (octobre 2010)
- VILLE DE MONTRÉAL. *Accès culture*. 2010. [en ligne]. [http://www.accessculture.com/contenu/plan]. (novembre 2010)
- VILLE DE MONTRÉAL. *L'art public à Montréal*. S.d. [en ligne]. [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=678,1154647&_dad=portal&_schema=PORTAL]. (novembre 2010)
- VILLE DE MONTRÉAL. *Montréal Ville UNESCO de design*. S.d. [en ligne]. [http://mtlunescodesign.com/]. (novembre 2010)
- VILLE DE MONTRÉAL. *Politique familiale 2008*. S.d. En ligne. [en ligne]. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONTENUS_PARTAGES_FR/VIE_MONTRÉAL/MEDIA/DOCUMENTS/Politique_familiale_9juin_fr_final.pdf]. (novembre 2010)
- VILLE DE MONTRÉAL. *Plan de transport*. S.d. [en ligne]. [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=4577,7757563&_dad=portal&_schema=PORTAL]. (novembre 2010)
- VILLE DE MONTRÉAL. *Stratégie de développement économique 2011-2017*. S.d. [en ligne]. [http://www.sdemontreal.com/fr]. (juin 2011)
- VILLE DE MONTRÉAL. *Accueil*. S.d. [en ligne]. [http://www.montreal2025.com/]. (janvier 2010)
- VILLE DE MONTRÉAL. *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*. S.d. [en ligne]. [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_dad=portal&_pageid=4837,12379636&_schema=PORTAL]. (novembre 2010)
- VILLE DE MONTRÉAL. *Bilan 2007-2008 de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*. S.d. [en ligne]. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/nature_en_ville_fr/media/documents/Bilan_2007-2008.pdf]. (novembre 2010)
- VILLE DE MONTRÉAL. *Politique de l'arbre*. S.d. [en ligne]. [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=174,247620&_dad=portal&_schema=PORTAL]. (novembre 2010)
- VILLE DE MONTRÉAL. *Agenda 21 de la culture*. S.d. [en ligne]. [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1576,4115942&_dad=portal&_schema=PORTAL]. (octobre 2010)
- VILLE DE MONTRÉAL. *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015*. S.d. [en ligne]. [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7017,70363581&_dad=portal&_schema=PORTAL]. (octobre 2010)
- VILLE DE MONTRÉAL. *Usine Grover : Benoit Labonté s'engage*. 2006. [en ligne]. [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=4810&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communiques/communiques]. (novembre 2010)
- Vivant, E. (2009). *Qu'est-ce que la ville créative ?* Paris, PUF, coll. « La ville en débat ». 92 p.

ANNEXES

ACRONYMES UTILISÉS

CGLU Commission Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis

DAA Daniel Arbour & Associés

MCCCF Ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine

RAC (programme) rénovation, agrandissement et construction des bibliothèques publiques de Montréal

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

- P. 5 Performance de Thierry Schickes à la maison de la culture Maisonneuve, Festival transatlantique / Quartiers danses, 2009 © Michel Pinault
- P.7 Quartier des spectacles © Partenariat du Quartier des spectacles, Martine Doyon
Théâtre de Verdure © Ville de Montréal
Activité maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord © Ville de Montréal
- P. 8 Café Olimpico, Mile End © Emmanuel Milou
Patrick Coutu, Source, 2010, Collection Ville de Montréal © Michel Dubreuil
- P. 9 Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation © Ville de Montréal
Murale Plateau-Mont-Royal © Martin Ujlaki
Exposition photographique © Geneviève Auclair
Tam-tam sur le mont Royal © Emma Buttin
- P. 11 Orchestre Métropolitain © Ville de Montréal
- P. 12 Bibliothèque, arrondissement d'Achuntsic-Cartierville © Ville de Montréal
- P. 13 Guillaume Lachapelle, *L'attente*, 2009, Parc Belmont, arrondissement d'Achuntsic – Cartierville, Collection Ville de Montréal © Ville de Montréal
Quand les designers s'affichent, 2007 © Bureau du design, Ville de Montréal
Impromptu à la TOHU © Emma Buttin
Théâtre La Roulotte, *Pinocchio* © Emma Buttin
- P. 16 TOHU © Ville de Montréal
Jardin Botanique et Stade olympique © Ville de Montréal
- P. 17 Café, arrondissement du Plateau-Mont-Royal © Ville de Montréal
Concerts Campbell dans au parc Achuntsic © Ville de Montréal
- P. 19 Temple bar © budgetplaces.com
Temple bar © Trish N.
Nouvo Saint-Roch © Guy St-Vincent
Nouvo Saint-Roch © Yvan Gagnon
- P. 20 L'Entrepôt, arrondissement de Lachine © Ville de Montréal
Jules Lasalle, *Monica*, 1985, Promenade Père-Marquette, arrondissement de Lachine, Collection Ville de Montréal © Ville de Montréal
- P. 21 Quartier des spectacles © Partenariat du Quartier des spectacles, Martine Doyon
Quartier des spectacles © Partenariat du Quartier des spectacles, Martine Doyon
- P. 22 Aires libres sur la rue Saint-Catherine © Emma Buttin
- P. 23 Casa del popolo © Véro b.
Journée internationale de la danse © Emma Buttin
- P. 24 Arrondissement du Sud-Ouest © Ville de Montréal
- P. 25 Bibliothèque, arrondissement d'Achuntsic-Cartierville © Ville de Montréal
Maison de la culture de Côte-des-Neiges, arrondissement Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce © Ville de Montréal
- P. 26 Pierre Bourgault, *Le Village imaginé*, 2005, Parc Marguerite Bourgeoys, arrondissement du Sud-Ouest © Ville de Montréal
- P. 27 Chat des artistes, Atelier 216 © Hélène Brown
Parc, arrondissement de Lachine © Ville de Montréal
- P. 28 Couper-croiser © Mathieu Rivard
- P. 29 Fête de quartier, arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension © Ville de Montréal
- P. 30 Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, arrondissement d'Achuntsic-Cartierville © Ville de Montréal
Marché Côte-des-Neiges, arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce © Ville de Montréal
Marché Atwater, arrondissement du Sud-Ouest © Ville de Montréal
Commerce boulevard Saint-Joseph, arrondissement de Lachine © Ville de Montréal
- P. 31 Avenue Bernard et Théâtre Outremont, arrondissement d'Outremont © Emma Buttin
Cinéma Beaubien, arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie © Geneviève Auclair
Vente de livres, arrondissement du Plateau-Mont-Royal © Ville de Montréal
Maison de la culture Frontenac, arrondissement de Ville-Marie © Ville de Montréal
Bibliothèque Maisonneuve, arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve © Ville de Montréal
Centre Jean-Marie Gauvreau, arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension © Véronique Vallée
- P. 32 Foule Festiblies, arrondissement d'Achuntsic-Cartierville © Audrey Allard
Collège Saint-Laurent, arrondissement de Saint-Laurent © Ville de Montréal
Magie à Anjou, arrondissement d'Anjou © Ville de Montréal
- P. 33 Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord, arrondissement de Montréal-Nord © Ville de Montréal
Moulin Fleming, arrondissement de Lasalle © Patrick Donovan
Théâtre Corona, rue Notre-Dame Ouest arrondissement du Sud-Ouest © Alec Inca
Centre culturel de Pierrefonds, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro © Louis Rachiele

- Façade Collège Gérald-Godin, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève © Ebran Holm
- Lancement de la programmation, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles © Ville de Montréal
- P. 34 Festival cirque, arrondissement de Verdun © École de cirque de Verdun
- Centre Leonardo da Vinci, arrondissement de Saint-Léonard © Ville de Montréal
- Semaine italienne, arrondissement de Rosemont–La-Petite-Patrie © Abdallah
- Vue extérieure du Musée des maîtres et artisans du Québec, arrondissement de Saint-Laurent © Martin Lominy
- P. 37 Promenade Wellington © Ville de Montréal
- Nuit blanche sur Tableau Noir © Ville de Montréal
- Art urbain © Ville de Montréal, Marie-Ève Bonneau
- Marché Jean-Talon © Véronique Vallée
- P. 39 Maison Saint-Gabriel © Pierre Guzzon
- P. 40 Défilé de mode © Ville de Montréal
- Circuit historique canal de Lachine © Ville de Montréal
- L'artiste, l'œuvre, le citoyen*, 2010, projet médiation culturelle © Ville de Montréal
- P. 41 Jams de la place de la gare Jean-Talon, Projet hors les murs © Michel Pinault
- Point de rencontre*, une intervention de Giorgia Volpe au square Cabot, Dare-Dare © Ville de Montréal
- Place Valois © Geneviève Auclair
- P. 42 Lumière Vieux-Montréal © Photographe masqué
- Abribus Langelier © Ville de Montréal
- P. 43 Cyclistes canal Lachine © Ville de Montréal
- Maison de la culture Villeraie–Saint-Michel–Parc-Extension © Marie-Ève Bonneau
- Théâtre Denise-Pelletier © Geneviève Auclair
- P. 44 Chat des artistes, Atelier 216 © Hélène Brown
- Lisette Lemieux, *Regard sur le fleuve*, 1992, Parc Stoney-Point, boulevard Saint-Joseph, arrondissement de Lachine, Collection Ville de Montréal © Ville de Montréal
- P. 45 Coopérative Cercle carré © Emma Buttin
- Les Bobards © Francis Mariani
- Rue Jarry © Ville de Montréal
- Sandra Lachance, *Vieux Jeux*, Art Souterrain, 2011 © Art Souterrain
- P. 47 Semiconductor performing, where has the future gone at Mutek © Caroline Hayeur
- Enfants © Ville de Montréal
- K Design, *Un arbre/un contrat*, Paysages éphémères sur l'avenue du Mont-Royal, 2005 © Caroline Hayeur

TRADUCTION POUR LES PAGES 20-21-22

« [...] une région particulière d'une grande ville ou d'un village où se concentre l'activité culturelle et artistique grâce à la présence d'un ensemble de bâtiments consacrés aux activités dans le domaine, de même que de locaux conçus ou adaptés à cette fin en vue de créer un sentiment d'identité, procurant ainsi un environnement qui facilite et encourage la prestation de services et d'activités de nature culturelle et artistique [...] le quartier culturel représente la cohérence et la convergence des arts et du patrimoine qui composent la culture, et la culture comme expression de la société ».

« [...] un groupe d'activités et de réseaux (situés dans un lieu déterminé), un ensemble d'associations, un contexte (où exercer des pouvoirs de planification et de développement en vue de préserver et encourager la production et la consommation de produits culturels), une stratégie intégrée de développement économique et culturel (misant sur la revitalisation de l'infrastructure culturelle et sur une zone urbaine en particulier) ».

« [...] une perspective plus large où les besoins et les goûts des groupes locaux semblent prévaloir dans la démarche entreprise en vue de redessiner l'espace urbain, grâce à une intégration davantage organique des œuvres d'art et des activités au quotidien, dans le but d'améliorer le bien-être des résidents et de renforcer l'identité de la ville dans l'esprit de ceux qui y résident et ou la visitent [...] l'aménagement de quartiers culturels se fait souvent dans des endroits particuliers d'une ville, soit des secteurs précis clairement définis par leurs limites géographiques, par la mixité des types et des tailles de bâtiments et de constructions, de même que par leur échelle humaine, leur caractère individuel et leur identité propre [...] Le quartier culturel représente le cœur avant-gardiste d'une ville, son milieu créatif. »

« Activité :

- Diversité des utilisations primaires et secondaires du territoire
- Envergure et variété des équipements et des manifestations à caractère culturel
- Présence d'activités économiques en soirée, dont la fréquentation de cafés
- Stabilité des petites entreprises, notamment en création
- Accès à des institutions d'enseignement »

« Cadre bâti :

- Nette morphologie urbaine
- Diversité et adaptabilité du parc immobilier
- Perméabilité du paysage urbain
- Cohérence
- Quantité et qualité des espaces publics
- Devantures actives »

« Signification :

- Lieux de rencontres et de rassemblement d'importance
- Signification historique et sentiment d'évolution
- Quartier empreint d'histoire et évocateur
- Développement de la connaissance
- Aménagement avec style et design »

PROGRAMME DE RENCONTRES 2009-2011

SERVICES CENTRAUX

Conseil des arts de Montréal
Direction de la culture et du patrimoine
Direction de la diversité sociale
Direction des grands parcs et du verdissement
Direction du développement économique et urbain (et Bureau du design de Montréal)
Direction des transports
Direction des Muséums nature de Montréal

ARRONDISSEMENTS

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
Arrondissement d'Anjou
Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
Arrondissement de Lachine
Arrondissement de LaSalle
Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève
Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Arrondissement de Montréal-Nord
Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie
Arrondissement de Saint-Laurent
Arrondissement de Saint-Léonard
Arrondissement de Verdun
Arrondissement de Ville-Marie
Arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension
Arrondissement d'Outremont
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
Arrondissement du Sud-Ouest

PARTENAIRES

Association des petits lieux d'art et de spectacles
Association des sociétés de développement commercial
CDEC Centre-Nord
CDEC Centre-Sud/Plateau-Mont-Royal
CDEC Rosemont
Conseil québécois des arts médiatiques
Conseil québécois de la musique
Corporation de développement de l'Est
Culture Montréal
Culture pour tous
École de technologie supérieure
Héritage Montréal
L'Autre Montréal
Le Vivier
Regroupement économique et social du Sud-Ouest
Regroupement des artistes en arts visuels du Québec
Regroupement des centres d'artistes autogérés
Regroupement national des arts du cirque – En piste
Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis
Science pour tous
Société pour la promotion de la science et de la technologie
Société d'habitation et de développement de Montréal
Tourisme Montréal
Union des écrivains et écrivaines du Québec
Université Concordia
Université de Montréal
Université du Québec à Montréal
Université McGill

